

Bourbriac

BULLETIN MUNICIPAL

Boulvriag

Infos

N°61 PRINTEMPS 2023

www.bourbriac.bzh





MAIRIE - 11 place du Centre

Les horaires d'ouverture

Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
8h30-12h / 13h30-17h30,
Le mardi matin 8h30-12h,
Le samedi matin 9h-12h (sauf 1^{ère} quinzaine d'août).

Tél. : 02.96.43.40.21

mairie@bourbriac.bzh - www.bourbriac.bzh

FRANCE SERVICES - 11 place du centre

Les Horaires d'ouverture

Le mardi : 9h-13h30
Les mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h30-17h
Le samedi : 9h-12h

Tél. : 02 96 43 07 09 - bourbriac@france-services.gouv.fr

CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

Permanence en mairie de Bourbriac
Le 2^{ème} samedi du mois : 10h-12h.

MEDIATHÈQUE MUNICIPALE (2^{ème} étage de la Mairie)

Les horaires d'ouverture

Le mardi 9h-12h, Le mercredi 10h-12h / 13h-18h,
Le vendredi 16h-19h, Le samedi 9h-12h.

Tél. : 02.96.43.62.25 - mediatheque@bourbriac.bzh

A.S.A.D. (Service d'Aide au Maintien à Domicile)

1, rue de Tournemine

Les horaires d'ouverture

Les lundi, mardi, jeudi, et vendredi : 9h-12h / 14h-17h.

Tél. : 02.96.43.49.28 - Fax : 02.96.43.49.29

GPA - PÔLE DE BOURBRIAC

1, rue de Tournemine - Tél. : 02.96.13.59.59

DÉCHÈTERIE - Route du Dannoed

Les horaires d'été du 01.05 au 30.09

Les lundi et vendredi 13h30-18h00,
Les mercredi et samedi : 8h30-12h / 13h30-18h.

Les horaires d'hiver du 01.10 au 30.04

Le lundi 13h30-17h30,
Les mercredi et samedi : 8h30-12h / 13h30-17h30.

Tél. : 02.96.43.64.91

GENDARMERIE 17 rue des Menhirs

Les horaires d'ouverture : Les mercredi et vendredi : 8h-12h

Tél. : 02.96.43.40.18 ou 17

CONCILIATRICE DE JUSTICE

Permanences en mairie de Guingamp
Le 3^{ème} jeudi à partir de 13h30 - Sans rendez-vous.

PMI (PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE)

Le 1^{er} lundi du mois.

ASSISTANTES SOCIALES : le mardi matin.

MISSION LOCALE : le 2^{ème} vendredi du mois.

AMISEP : se renseigner auprès de la mairie.

UDAF

Le 3^{ème} lundi du mois de 13h30 à 16h00 - Sans rendez-vous.

MUTUELLE JUST

Le jeudi matin de 9h à 12h en semaine impaire - Sur RDV

Les Tarifs communaux

2023 et 2024

| Salle des Forges organisations locales | 2023 | 2024 |
|---|----------|----------|
| Bals - Fest Deiz - Fest Noz | 350,44 € | 380,00 € |
| 1 repas avec cuisine | 466,25 € | 500,00 € |
| 2 repas avec cuisine | 576,97 € | 620,00 € |
| 1 weed-end avec cuisine | 715,37 € | 770,00 € |
| Préparation le vendredi à partir de 12h00 | 150,00 € | 150,00 € |
| Ménage le lundi jusqu'à 12h00 | 150,00 € | 150,00 € |
| Buffet sans cuisine | 350,44 € | 380,00 € |
| Assemblée-congrès sans cuisine | 284,61 € | 310,00 € |
| Arbre de Noël sans cuisine | Gratuit | Gratuit |
| Séances culturelles avec entrées payantes | 174,44 € | 190,00 € |
| Loto | 350,44 € | 380,00 € |
| Concert | 896,27 € | 960,00 € |
| Réveillon dansant | 723,93 € | 780,00 € |
| Fest Noz de fin d'année | 530,67 € | 570,00 € |
| Marchands ambulants | 29,00 € | 31,00 € |
| Cérémonies civiles Forfait ménage | 33,00 € | 36,00 € |

| Salles des Forges organisations extérieures | 2023 | 2024 |
|---|----------|----------|
| Bals - Fest Deiz - Fest Noz | 530,67 € | 570,00 € |
| 1 repas avec cuisine | 579,14 € | 620,00 € |
| 2 repas avec cuisine | 724,02 € | 780,00 € |
| 1 weed-end avec cuisine | 807,43 € | 870,00 € |
| Préparation le vendredi à partir de 12h00 | 170,00 € | 170,00 € |
| Ménage le lundi jusqu'à 12h00 | 170,00 € | 170,00 € |
| Buffet sans cuisine | 376,46 € | 410,00 € |
| Assemblée-congrès sans cuisine | 350,44 € | 380,00 € |
| Arbre de Noël sans cuisine | 174,44 € | 190,00 € |
| Séances culturelles avec entrées payantes | 289,04 € | 310,00 € |
| Loto | 376,46 € | 410,00 € |
| Concert | 896,27 € | 960,00 € |
| Réveillon dansant | 723,93 € | 780,00 € |
| Fest Noz de fin d'année | 530,67 € | 570,00 € |
| Marchands ambulants | 40,48 € | 45,00 € |

| Salle des Forges rez de jardin organisations locales | 2023 | 2024 |
|--|----------|----------|
| Réunion | Gratuit | Gratuit |
| Buffet 1 journée | 125,59 € | 150,00 € |
| Buffet 2 journées | 191,22 € | 220,00 € |
| Préparation le vendredi à partir de 12h00 | 50,00 € | 50,00 € |
| Ménage le lundi jusqu'à 12h00 | 50,00 € | 50,00 € |
| Goûter après cérémonie funéraire | 50,00 € | 50,00 € |

| Salles des Forges organisations extérieures | 2023 | 2024 |
|---|----------|----------|
| Réunion | 86,66 € | 100,00 € |
| Buffet 1 journée | 212,46 € | 250,00 € |
| Buffet 2 journées | 265,58 € | 300,00 € |
| Préparation le vendredi à partir de 12h00 | 70,00 € | 70,00 € |
| Ménage le lundi jusqu'à 12h00 | 70,00 € | 70,00 € |
| Goûter après cérémonie funéraire | 70,00 € | 70,00 € |

| Salle de St Huarneau | 2023 | 2024 |
|---|----------|------|
| Organisations locales et habitants de Bourbriac | 120,00 € | |
| Goûter après cérémonie funéraire (locaux) | 50,00 € | |
| Goûter après cérémonie funéraire (extérieurs) | 70,00 € | |

| Concessions cimetière | 2023 | 2024 |
|---|----------|------|
| Concessions cimetière 30 ans | 160,00 € | |
| Concessions colombarium, cavurne 15 ans | 260,00 € | |
| Plaque colombarium | 130,00 € | |
| Plaque - jardin du souvenir | 35,00 € | |

| Photocopies et impressions | 2023 | 2024 |
|---------------------------------------|---------|---------|
| Particuliers photocopie noir et blanc | 0,50 € | |
| Particuliers photocopie couleur | 1,50 € | |
| Associations communales | Gratuit | Gratuit |

| Marché du mardi + autres jours de la semaine | 2023 | 2024 |
|--|--------|------|
| Mètre linéaire | 0,20 € | |

| Fête foraine, manèges, cirques et attractions | 2023 | 2024 |
|--|--------|------|
| Surface occupée par le manège ou l'attraction, au m ² | 1,00 € | |



La nouvelle conseillère municipale

En remplacement de Madame Emilie GUILLERM, démissionnaire de son mandat de conseillère municipale, la nomination de Madame Gwenaëlle GUILCHER, candidate suivante sur la liste « Bourbriac Réunis pour demain » a été validée.

Gwenaëlle Guilcher, 47 ans, secrétaire comptable, maman de deux enfants, demeure à Kerlo Vraz.

Elle a intégré le conseil municipal le 6 octobre 2022.

La nouvelle conseillère municipale a choisi de participer aux commissions suivantes - Sports - Vie associative - Culture - Médiathèque - Information - Site Internet

Sommaire

| | |
|---|-------|
| Infos pratiques | p. 2 |
| Edito | p. 3 |
| Etat civil | p. 4 |
| Cérémonies | p. 5 |
| Le CMJ | p. 7 |
| La MFS (Maison France Service) | p. 8 |
| La visite du sous-préfet | p. 9 |
| Portrait d'un agent | p. 9 |
| La médiathèque | p. 10 |
| L'école primaire publique | p. 12 |
| Le collègue | p. 13 |
| L'école Diwan | p. 14 |
| PLUi | p. 15 |
| L'Ehpad | p. 16 |
| Inauguration de la chaufferie | p. 18 |
| L'extension de la mairie | p. 18 |
| La maison de santé pluridisciplinaire | p. 20 |
| Le vitrail de la chapelle St Hervé | |
| Le programme voirie / | p. 21 |
| Les commerces | p. 22 |
| Ecoles de foot | p. 24 |
| La courte échelle | p. 25 |
| Le centre culturel breton | p. 26 |
| Rando gourmande | p. 27 |
| Le marché de Noël | p. 27 |
| Le service enfance jeunesse | p. 28 |
| L'agglomération au service des familles | p. 29 |
| La mission locale | p. 30 |
| la mutuelle JUST | p. 31 |



Chères briacines,
Chers briacins,

Depuis 2020, nous connaissons une situation tourmentée et chaotique. Nous avons été confinés, vaccinés, contaminés, géolocalisés, formatés, télétravaillés, isolés, sédentarisés, masqués, déscolarisés.

La crise Covid, en partie derrière nous, et une certaine forme de reprise économique nous laissent espérer entrevoir le bout du tunnel.

Eh bien, non ! L'année 2022 s'est terminée sous des auspices bien plus défavorables qu'elle n'avait commencé. Les affres de la guerre en Ukraine et, il faut le reconnaître, ses tentations spéculatrices, ont participé à dégrader considérablement le contexte national, mais aussi, par effet de ruissellement, le contexte local.

Nous voilà, désormais, confrontés à une situation inédite depuis plus de trente ans : le retour d'une inflation galopante, laquelle, avec son cortège d'augmentations, a largement amputé notre pouvoir d'achat.

Les communes n'échappent pas à ces contraintes, faisant peser de fortes inquiétudes sur leurs capacités à construire, cette année, un budget volontariste.

Face à cela, nous ne sommes pas restés, pour autant, spectateurs des événements et avons, très vite, adopté un plan de sobriété à l'échelle communale : diminution des températures de chauffe de nos bâtiments, réduction de l'amplitude horaire de l'éclairage public, restriction du périmètre d'installation des illuminations et décorations de Noël, remplacement, à l'école, au gymnase, des luminaires par des leds, lancement, en partenariat avec le Syndicat Départemental de l'Énergie (SDE), d'études thermiques sur nos bâtiments afin de rechercher de nouvelles sources d'économie.

L'actualité, certes anxiogène, ne doit pas nous faire oublier que les raisons d'être optimistes sont aussi présentes pour nous aider à avancer.

De nombreux projets structurants sont, soit réalisés, soit en cours de concrétisation :

La Maison France Services : elle a connu, ces derniers mois, un développement fulgurant, accompagnant les administrés, très souvent en déshérence face à la dématérialisation, dans leurs démarches administratives.

L'ouverture, en septembre, du dispositif de recueil des cartes d'identité et passeports offre un nouveau service à la population.

L'installation, au printemps, de l'agence postale communale, viendra compléter ce panel de services, contribuant à la dynamisation de notre cœur de bourg.

Sur un autre registre, le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire, projet structurant associant élus et professionnels de santé, contribuera, nous l'espérons fortement, à consolider l'offre médicale du territoire, à assurer la sécurité des administrés et à garantir le développement de la commune.

Au-delà de ces projets phares, il en est de nombreux que vous découvrirez à la lecture de ce bulletin.

En ce printemps 2023, la belle saison s'annonçant, tous les espoirs sont permis. Gardons foi en l'avenir.

Votre Maire,
Claudine Guillou.

Rédaction et édition : Commission Information et Communication de l'équipe municipale de Bourbriac

Directeur de publication : Claudine Guillou, maire

Dépôt légal : Printemps 2023

CONCEPTION & IMPRESSION : Roudenn Grafik - Z.I. de Bellevue - BP 10129 - 22201 GUINGAMP - Tél. : 02 96 119 700



Décès

2^{ème} semestre 2022

Nos sincères condoléances aux familles de :

- **Ernestine ROUZIC, veuve LE JAN** le 10/07/2022
36 rue de Kerjoly
- **Ernest LACHATER** le 17/07/2022
11 Lotissement de la Villeneuve
- **Michèle GUILLAUME, épouse BERTRAND** le 31/07/2022
Cité Kermado - GUINGAMP
- **Denise MAHE, veuve LE GUEN** le 07/08/2022
10 rue de Tournemine
- **Annie LE VERGE, veuve LE FAUCHEUR** le 09/08/2022
2 Kerwarin
- **Marie LE PAGE, veuve ROLLAND** le 11/08/2022
Logoray
- **Mireille BAUDET, épouse BLANCHARD** le 17/08/2022
9 Lotissement de Goarem Morvan
- **Alexis MADEC** la 03/09/2022
15 rue du Tumulus
- **Marie LE FLOUR, veuve LE BARS** le 08/11/2022
9 Hent Garenn
- **Marie BOURGÈS, épouse STEUNOU** le 11/11/2022
12 Restigou
- **Lynette DILLET, veuve CHAMBERS** le 15/11/2022
6 Keraoffredou
- **Denise GUILLOU, veuve LE GOFF** le 23/11/2022
6 Kermaal
- **René MORCEL** le 18/12/2022
5 Penker An Diskae
- **Marie LE DIOURON, épouse L'ORGUILLOUX** le 23/12/2022
35 rue du Tumulus
- **Armèle HAMON, épouse TROEL** le 19/12/2022
4 Penker Lojou



Naissances

2^{ème} semestre 2022

La commune a enregistré 3 naissances,
2 familles nous ont autorisés la publication.
Nos félicitations aux parents.

- **Raphaël MORCEL** le 19/08/2022
Anthony MORCEL et Aurélie GAUTIER, 15 Le Bod.
- **Ambre LE BARS** le 11/10/2022
Cédric LE BARS et Marylise DIRIDOLLOU, 8 Garnel.



Mariages

2^{ème} semestre 2022

4 mariages ont été célébrés, 3 couples ont autorisé
la publication.
Nos vœux les plus sincères aux mariés.

- **Magali SOURD et Anthony GUILLOU, Bois d'Arcy**
16 Gwazh Prens, le 06/08/2022.
- **Mélanie LE MEHAUTE et Théo SIAM, Plouvara**
9 rue de Kozh Kastell, le 20/08/2022.
- **Laura MARTIN et Jordan QUERO,**
5 Kroaz Garnel, le 27/08/22.

Visite aux doyens de la commune

Claudine Guillou, Maire, accompagnée d'élus et de membres du CCAS ont rendu visite aux doyens de la commune. Tous, résidents de l'Ehpad de Koat Lioù, y coulent des jours heureux.

Germaine Botrel, 102 ans, est née le 5 mars 1921 à Bourbriac. Bien connue de tous les briacins, cette dame coquette, souriante et toujours alerte, est la doyenne de la commune et de l'Ehpad.

Jean Le Bon, 96 ans, né le 22 Avril 1926 à Kergrist-Moëlou, a tenu, aidé de son épouse, une exploitation agricole au village de Coatantiec. Une fois en retraite, le couple s'est installé rue d'Avaugour. Au décès de son épouse, Jean a souhaité rejoindre l'Ehpad.

Né à Flourden en Bulat Pestivien, le 22 décembre 1925, Yves Cadiou, 97 ans, est ancien agriculteur. Veuf, il a souhaité intégrer l'Ehpad, dont il est aujourd'hui le doyen.

Entourés de leur famille, les heureux doyens se sont vus remettre un coffret bien-être offert par la municipalité. Un moment chaleureux et convivial autour du verre de l'amitié, offert par l'Ehpad, a ponctué ce moment.



Les nouveaux habitants et les nouveaux nés en 2020 et 2021

Reçus samedi 11 juin 2022 à la Salle des Forges, les nouveaux arrivants et les enfants nés en 2020 et 2021, ont été accueillis par les élus, les membres du conseil municipal des jeunes et Gwenaëlle Sourflais, agent responsable de la médiathèque.

Il est de coutume d'accueillir les bébés de l'année.

Cet événement a été maintes fois reporté en raison des conditions sanitaires. Nous avons souhaité, cette fois, leur associer les nouveaux habitants. De nouvelles familles se sont installées à Bourbriac. Nous en sommes très heureux.

Certains d'entre eux viennent couler des jours heureux pour leur retraite ou ont souhaité un rapprochement familial, tandis que d'autres y sont venus pour le travail.

La commune a offert un an d'abonnement médiathèque à tous les nouveaux briacins.

Les bébés, quant à eux, se sont vus offrir un bon d'achat pour un végétal ainsi qu'un abonnement médiathèque.





Des devoirs de mémoire que les jeunes générations devront perpétuer

Le 14 juillet

« La chute de la Bastille, c'est la chute de toutes les Bastilles [...], s'exclame Victor Hugo à l'Assemblée à la veille du vote de la loi [...]. Le 14 juillet marque la fin de tous les esclavages, c'est la fête de toutes les nations. »

La loi faisant du 14 juillet une journée de Fête nationale annuelle a été promulguée le 6 juillet 1880.

La date du 14 juillet marque l'adhésion de la République aux Droits de l'homme et le refus de tous les despotismes.

Le 11 novembre

Le 11 novembre est la journée nationale de la commémoration de la Victoire et de la Paix. Chaque année, la France célèbre l'anniversaire de l'armistice et rend hommage à tous les morts pour la France.

Claudine Guillou, Maire de la commune, a présidé la cérémonie officielle de commémoration du 11 novembre. Les porte-drapeaux, les anciens combattants, les élus, les enfants des écoles, suivis des représentants du Service d'Incendie et de Secours, des gendarmes et d'un grand nombre de personnes ont composé le cortège en direction du Monument aux Morts, où des gerbes ont été déposées en hommage aux soldats morts pour la France.



CMJ

Le Conseil Municipal Jeunes

Voilà plus d'un an que le conseil municipal des jeunes de Bourbriac a été élu ! Ils sont aujourd'hui 10 jeunes âgés de 10 à 13 ans à se mobiliser pour faire entendre la voix de tous les jeunes briacins ! Azilis, Envel, Enzo, Maéva, Louna, Léane, Maïlyne, Chloé, Noëla, Youna.

En ce début d'année nous avons souhaité leur donner la parole afin qu'ils puissent nous faire un retour d'expérience.

Les jeunes élus se réunissent plusieurs fois dans l'année. Les idées fourmillent. Ils participent aux moments forts de la commune, sont associés aux commémorations, cérémonies, inaugurations.... Ils sont force de proposition et fréquentent assidûment les infrastructures de notre commune, sont volontaires pour partager leur vision des choses, leurs analyses et apportent un regard différent mais toujours constructif, en restant soucieux de leur environnement de vie.

En parallèle, ils multiplient les initiatives. C'est ainsi qu'une cabane à livres va voir le jour au printemps 2023 sur l'Aire de jeu de Roudoué.

Le CMJ s'est également associé au marché de Noël du 10 décembre 2022, en tenant un stand de vente de livres d'occasion. Le bénéfice leur permettra d'autofinancer une sortie culturelle (à définir).

Afin de leur permettre de s'exprimer sur cette expérience d'élu, nous leur avons donné la parole.

Les questions suivantes leur ont été posées :

- Depuis quand es-tu élu (e) au CMJ de Bourbriac ? qu'as-tu appris ?
- Est ce qu'un CMJ te semble utile pour une commune ? Pourquoi ?
- Selon toi, qu'est ce qui peut encore être proposé par le CMJ de Bourbriac ?

Voici quelques réponses :

Noëla : Je suis élue depuis 1 an ½ j'ai appris que ça servait à faire des nouvelles propositions pour la commune et à représenter les jeunes aux cérémonies.



Oui ça me semble utile pour améliorer des choses dans la commune. Je pense qu'on pourrait rajouter du fleurissement et une petite maison pour les jeunes une maison où tu peux te retrouver mais sans écran on jouerait à des jeux de société, on lirait, discuterait, s'amuserait.



Chloé : Je suis élue depuis le 28 novembre 2021.



J'ai appris à collaborer avec les autres et imaginer de nouveaux projets.

Oui, car un CMJ permet aux jeunes de la commune de s'exprimer et de transmettre au conseil municipal de nouvelles idées. Selon moi, le CMJ de Bourbriac pourrait aller visiter les équipements de l'agglomération et du département pour comprendre leur fonctionnement. Le CMJ pourrait également rencontrer un CMJ d'une autre commune pour pouvoir échanger autour de nouvelles idées.

Le CMJ est utile.

Je propose des pistes cyclables sécurisées.

Maïlyne : Je suis élue depuis 2018.



Oui je pense que c'est utile pour une commune car on peut proposer des choses utiles qui n'avaient pas forcément été pensées ou encore signaler des problèmes qu'il peut y avoir.

Honnêtement je ne sais pas trop mais je pense que les idées vont venir au fur et à mesure avec les futures réunions.

Maéva : Je suis élue dans le conseil municipal des jeunes de Bourbriac depuis 2018.



Oui pour moi ça me semble utile pour une commune car ça peut apporter de nouvelles choses.

Pour ce qui peut être proposé de plus à CMJ de Bourbriac je n'ai pas d'idée pour l'instant.

Louna : Je suis élue depuis le 13 Novembre 2021 au CMJ de Bourbriac. J'ai appris que même les jeunes pouvaient faire part de quelques projets et même les réaliser.



Pour moi, oui le CMJ est utile pour la commune parce que au moins on peut voir qu'on peut compter sur les jeunes aussi et pas que sur les adultes. Ça montre aux personnes que les jeunes sont présents pour la commune.

Pour moi, pour l'instant, je n'ai pas trop d'idées, peut être plus tard.

Youna : Je suis élue depuis cet automne, j'ai appris comment se déroule un conseil.



Maison France services 2023

Avec l'accélération à marche forcée de la dématérialisation des procédures administratives depuis la pandémie Covid, la municipalité porte une politique volontariste de services à la population de proximité afin :

- d'aider les briacins et briacines à traverser dans les meilleures conditions cette profonde mutation sociétale,
- de ne laisser personne au bord du chemin, quelque soit son âge,
- de palier au retrait et à la fermeture des services publics en milieu rural.

France Services déploie une palette de prestations gratuites, confidentielles et neutres.

La commune bénéficie des financements de l'Etat et de la Caisse des Dépôts pour y parvenir ainsi que de la mise à disposition à temps partiel d'un agent de la MSA.

France Services s'articule autour des fonctions suivantes :

- le conseil numérique,
- le guichet unique pour le compte de 8 organismes,
- les cartes d'identité et Passeport,
- l'agence postale communale en juin 2023.

FRANCE SERVICES

Dûment labellisée par l'Etat en janvier 2022, la France Services de Bourbriac accompagne, au quotidien, les usagers dans la réalisation de leurs démarches administratives dématérialisées auprès de 8 opérateurs : les ministères de l'intérieur (ANTS : immatriculation, permis de conduire, pièces d'identité), de la Justice, des Finances, la Poste, la MSA, la CAF, Pôle Emploi, la CARSAT, la CPAM.

Anne-Marie et Jocelyne vous reçoivent et vous accompagnent dans la recherche de réponse à votre besoin spécifique en lien avec ces 9 organismes afin d'accéder à vos droits (Assurances Maladie, Retraite, allocation logement etc). Il s'agit d'un accompagnement dit « de premier niveau », un facilitateur auprès des organismes.

Polyvalentes, Anne-Marie et Jocelyne ont toutefois leurs domaines d'expertise. Alors, n'hésitez pas : contactez-les !



Agence nationale des titres sécurisés



Dispositif de recueil : carte d'identité et passeport

Dûment agréée par l'Etat en juin 2022, la France services de Bourbriac dispose d'une station de recueil sécurisée vous permettant de déposer votre demande de carte d'identité et de passeport.

Comment procéder ?

1 - Lors d'un premier rendez-vous en France Services, réalisez sur le site de l'ANTS votre pré-demande. Cette 1^{ère} étape vous permet de disposer d'un « numéro de demande ANTS ».

Si vous avez perdu votre pièce d'identité, la déclaration de perte est à faire à ce stade auprès de Jocelyne ou d'Anne-Marie.

2- Un second rendez vous est nécessaire pour déposer la demande auprès de la station de recueil sur des créneaux précis grâce à l'agenda en ligne.

3- Un 3^{ème} et dernier passage vous permettra de récupérer votre carte et/ou passeport.

Le conseil d'Anne-Marie : présentez des photos d'identité récentes (moins de 6 mois) et aux normes, un justificatif de domicile

fiable (par exemple la taxe foncière). Selon votre commune de naissance, un acte de naissance sera à fournir : renseignez-vous au préalable !

Liens :

Agenda en ligne,
<https://ants.gouv.fr/>

Bienvenue sur le site officiel de l'Agence nationale des titres sécurisés

Votre démarche concerne...



Villes adhérentes à la dématérialisation

La dématérialisation des échanges permet à la commune de transmettre les données d'état civil à une autre commune, de façon complètement dématérialisée. Dans le cas d'une demande de passeport et/ou de carte nationale d'identité, chaque citoyen né dans une commune engagée dans le processus de dématérialisation n'a plus à présenter son acte de naissance pour faire sa demande de passeport et/ou de carte nationale d'identité.

Les horaires d'ouverture

Les matinées de France Services :

Mardi de 9h à 13h30
et Samedi de 9h à 12h

Les Journées France Services :

Mercredi, Jeudi et Vendredi
9h-12h et 14h30-17h

L'agence postale communale :

du mardi au samedi de 9h à 12h

Nous contacter

02.96.43.07.09

bourbriac@france-services.gouv.fr

A retenir :

France Services intègre de nouveaux locaux en juin 2023, en mitoyenneté avec la mairie.

L'agence postale communale

La fermeture de la poste est programmée au 30 avril.

La municipalité met en place une agence postale communale située dans les locaux rénovés de la mairie, à compter du printemps 2023.

Ce service, historique à Bourbriac, essentiel en milieu rural, assure un service de proximité aux briacins et briacines.

La grande majorité des prestations aujourd'hui assurées par la Poste seront garanties par l'Agence Postale :

- Courrier – colis
- Retraits : 500 € par semaine et par compte (1000 € si compte joint)
- Versement possible 500 € par compte (1000 € si compte joint)

L'agent postal communal n'aura pas vue sur les comptes personnels des clients.

Seuls ne seront pas assurés :

- Le transfert d'argent à l'étranger,
- La prestation poste mobile.

La visite du Sous Préfet

Le 10 novembre 2022, Claudine Guillou, Maire, accompagnée de plusieurs membres du Conseil Municipal ont accueilli Monsieur Serge Delrieu, Sous-Préfet de l'arrondissement de Guingamp pour une visite de la commune de Bourbriac.

Arrivé de Pontarlier, dans le Doubs, le nouveau Sous-Préfet de Guingamp, Serge Delrieu, a pris officiellement ses fonctions le lundi 11 juillet 2022, succédant à Madame Dominique Laurent, nommée en Moselle.

"J'ai à cœur de parcourir le territoire afin de mieux connaître les besoins et les difficultés des municipalités et de ses administrés, et je souhaite mettre également l'accent sur la sauvegarde et la valorisation du patrimoine local" précise le sous-préfet.

Après un échange, en mairie, sur les gros dossiers en cours : Maison de Santé, France Services, extension de la mairie, participation des communes extérieures dépourvues d'école aux frais de scolarité ; le Maire, les élus et le Sous-Préfet se sont déplacés dans la commune :

- visite de l'église St Briac sous la houlette de Jean-Paul Rolland avec la participation de Yannick Botrel, Maire honoraire
- visite des services de la mairie
- rencontre de commerçants : Bourbriac Motoculture et Bric à Brac.



Portrait d'un agent Jean-Michel DÉREAT

Je suis originaire de Bourbriac marié, papa de deux enfants et papy d'un petit garçon, Audren.

Depuis combien de temps avez-vous pris vos fonctions au service technique ?

Cela fait 34 ans, en mars 1988. J'ai commencé en tant qu'agent des espaces verts mais aussi de l'entretien voirie. Mes études, je les ai faites à Coat an Doc'h et Saint Alban où j'ai obtenu mon BTA espaces verts.

Pouvez-vous nous décrire votre métier ?

Je suis responsable du service technique (une équipe composée de 5 agents).

Je dirige et coordonne les actions des services techniques, je participe au suivi de la gestion des bâtiments publics et des véhicules.

Je suis également tuteur quand nous accueillons des stagiaires.

Nous suivons également des formations et assurons des astreintes le week-end.

Tout en étant responsable du service je m'occupe principalement de l'espace vert, et il faut dire que nos façons de travailler ont changées. Aujourd'hui les entretiens se font sans l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse, le zéro phyto, cela demande plus de main d'oeuvre.

Avant notre production florale se faisait dans nos serres, nous avions beaucoup de massif annuel, aujourd'hui nous sommes sur des massifs vivaces.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre travail ?

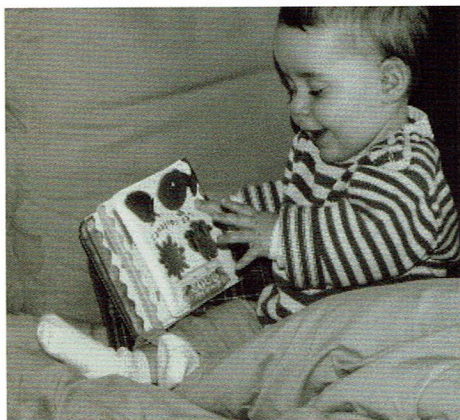
Être au contact de la population, travailler pour ma commune, continuer à nous améliorer pour que la commune soit attrayante et fleurie.



Du côté de la médiathèque

... Rétrospective

Depuis de nombreuses années, la médiathèque intervient lors de l'atelier d'éveil des tout-petits au Relais Petite Enfance de Bourbriac, Guingamp Paimpol Agglomération qui a lieu le mardi matin à Roudoué. La prochaine rencontre se tiendra **le mardi 16 mai à 10h15** : Comptines, chansons et jeux de doigts seront au programme.

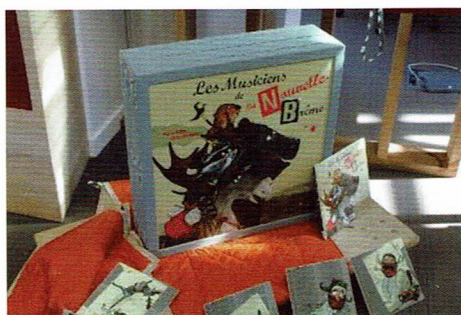


Nouveau : le premier « **Bébé Bouquine** » s'est tenu à la médiathèque le mardi 18 octobre : deux séances à 9h30 et 10h45 : Histoires, comptines, chansons enfantines et jeux de doigts. Un moment privilégié pour les tout-petits et les adultes qui les accompagnent. Prochain rendez-vous : **mardi 6 juin à 9h30 et 10h45** (Inscription à la médiathèque ou au Relais Petite Enfance de Bourbriac)

Boîte animée les musiciens de la Nouvelle-Brême

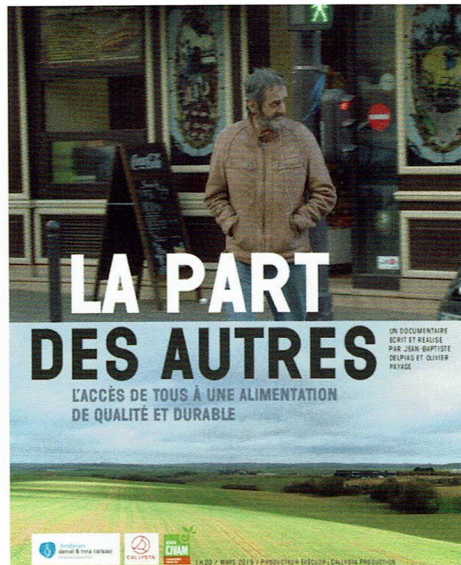
Moment de lecture offert aux classes de maternelle des deux écoles de la commune en décembre.

Il y avait : de la musique, des rires, de l'émotion, un vrai moment de plaisir partagé avec les enfants. L'animation s'est tenue dans les classes ou à la médiathèque.



Outil d'animation prêté gratuitement par le Conseil départemental des Côtes d'Armor

Festival Alimenterre : projection d'un film suivi d'un débat



Après deux années sans Festival, une trentaine de personnes ont participé à la projection du film « La part des autres », écrit et réalisé par Jean-Baptiste Delpias et Olivier Payage. Celui-ci était suivi d'un débat avec la participation d'Elodie Kergunteuil, bénévole à l'association du Pot'Coz, jardin solidaire à Bégard.

<http://www.festival-alimenterre.org/>

Le festival Alimenterre est organisé par le CFSI (Comité français pour la solidarité Internationale).

C'est un évènement international sur l'alimentation durable et solidaire organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre. Autour d'une sélection de 9 films documentaires, il conduit les citoyens à s'informer et comprendre les enjeux agricoles et alimentaires en France et dans le monde. Notre partenaire départemental est le RESIA (Réseau Solidarités Internationales Armor).



Pendant l'été 2023, une exposition de photos vous attend

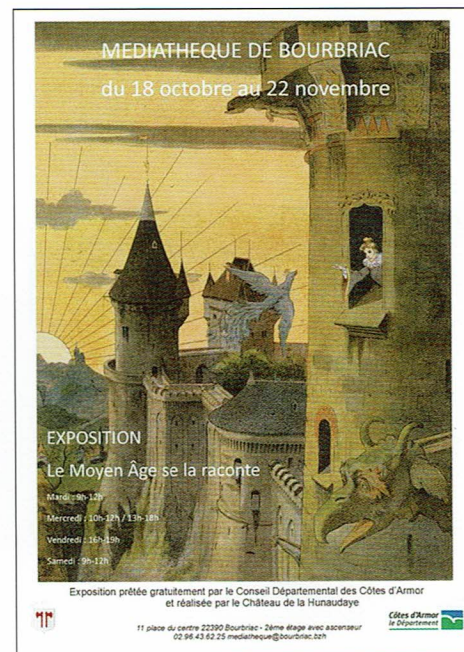
Exposition « Le Moyen Age se la raconte »



Classe des CM2 de Mme David

Du 18 octobre au 22 novembre 2022, les classes de la commune sont venues découvrir l'exposition sur le Moyen Age, exposition prêtée gratuitement par le Conseil départemental des Côtes d'Armor. Les élèves ont parcouru cette exposition à l'aide d'un livret de jeux conçu et réalisé par les bibliothécaires. Il s'agissait de déambuler à la recherche d'indices afin d'élucider certaines énigmes. Les élèves ont apprécié cette visite à travers un jeu de piste très ludique.

L'exposition produite initialement par le Château de la Hunaudaye était une invitation à remonter le temps.



Des cartes de vœux pour les anciens de l'EHPAD

En 2020, durant la période COVID, en partenariat avec les écoles, la médiathèque avait lancé le projet « Des dessins pour les anciens de l'EHPAD ». Ce fut un réel succès. En cette fin d'année 2022, les bibliothécaires ont proposé à ceux qui le souhaitent, lecteurs ou non, de réaliser une carte de vœux à destination d'un résident de l'EHPAD. Certains résidents ont peu ou pas de visite, peu ou pas de famille. L'idée était de leur réchauffer le cœur par ce petit geste. Les prénoms des 62 résidents de l'EHPAD étaient inscrits sur des bouts de papier et mis dans une boîte. La Boîte était installée à l'accueil de la médiathèque. Les personnes qui voulaient participer tiraient au sort un prénom. Selon leur choix, les personnes pouvaient réaliser leur carte sur place grâce à un espace dédié de la médiathèque avec des tables, des chaises, du papier, des gommettes, des crayons scintillants... Deux ateliers de création ont été organisés les mercredis 21 et 28 décembre de 15h à 17h. Annaïs Laudren, lectrice de longue date, est venue épauler l'équipe pour ce temps d'animation.



Atelier création Cartes de Vœux du mercredi 28 décembre 2022

Ceux qui préféraient pouvaient réaliser leur carte de vœux chez eux et la rapporter à la médiathèque avant la date butoir. La réalisation était libre, l'idée étant de fabriquer soi-même une jolie carte avec un message. La remise des cartes de vœux s'est déroulée à l'EHPAD le mercredi 10 janvier 2023.

Horaires d'ouverture

Mardi : 9h00-12h00
Mercredi : 10h00-12h00 / 13h00-18h00
Vendredi : 16h00-19h00
Samedi : 09h00-12h00

Abonnements

Inscription individuelle : 10 € par an
Inscription familiale : 15 € par an
Chaque lecteur peut emprunter :
6 documents écrits + 1 DVD + 1 Cd de musique + 1 Jeu de Société

Ce qui vous attend en 2023...

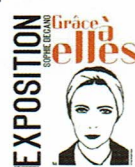
Le Prix chronos de littérature : c'est reparti pour la 15^{ème} fois !



Les élèves de Bourbriac sont très attachés à ce prix. Les bibliothécaires se déplacent dans les classes pour leur offrir 4 lectures. A l'issue de chaque lecture, un échange a lieu avec les élèves. Un vote sera organisé ensuite en mairie, en présence d'élus. C'est certain, 2023 sera une bonne année ! Les livres sélectionnés sont de grande qualité et promettent des discussions passionnantes. A suivre dans la presse locale...

Exposition Grâce à elles

Du 1^{er} au 22 mars 2023



Cette exposition a pour objectif de mettre en lumière l'engagement des femmes à travers l'histoire. Artistes, sportives, scientifiques, femmes de lettres, résistantes, aventurières... Elle a été réalisée à partir du livre de Sophie Degano « Grâce à elles », aux éditions Ex-Voto : 30 portraits qui aspirent à faire re-découvrir des personnages féminins parfois méconnus du grand public.

A cette occasion, des classes du Collège Jules Ferry ainsi qu'un groupe de résidents de l'EHPAD de Coat-Liou seront accueillis à la médiathèque afin de découvrir ces portraits de femmes qui ont marqué l'Histoire.

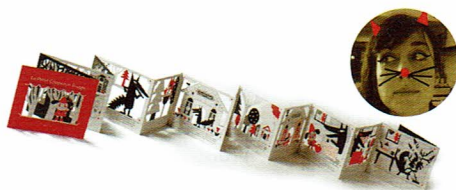
Exposition prêtée gratuitement par le Conseil départemental des Côtes d'Armor.

Fête des Mots Familiers

Le mercredi 17 mai 2023

Toute la journée, en partenariat avec le Service Jeunesse de Bourbriac, Guingamp-Paimpol Agglomération et l'Amicale Laïque de Bourbriac, nous accueillerons la Fête des Mots Familiers le mercredi 17 mai 2023. Il s'agit de la 32^{ème} édition du Festival littéraire itinérant en Côtes d'Armor, festival organisé par la Fédération des Côtes d'Armor La Ligue de l'Enseignement.

Au programme : exposition, rencontre avec une illustratrice, ateliers du livre et spectacle.



Cette année, c'est Clémentine Sourdis qui est invitée, autrice-illustratrice pour la jeunesse. Le spectacle vivant, « l'ami imaginaire » sera proposé par la Compagnie Via Cane de Plouaret.

Lors des quatre ateliers (Ecriture-illustration-typographie-reliure), chacun réalisera son propre livret inspiré des ouvrages de Clémentine Sourdis.

En amont, les bibliothécaires feront découvrir l'univers de l'autrice à travers des lectures d'albums lors des accueils du centre de loisirs.

Catalogue de la médiathèque en ligne

L'accès au catalogue en ligne permet à tous d'interroger les quelques 12 000 documents disponibles à la médiathèque, de connaître leur disponibilité en temps réel mais aussi de découvrir les nouveautés et d'avoir accès à des informations pratiques (horaires, conditions de prêt...) Si vous êtes adhérent, à partir de votre compte lecteur, vous pouvez consulter vos prêts en cours, connaître les dates de retour des documents, les prolonger, faire des réservations...

Prêt d'une liseuse

Une liseuse Cybook Muse Light est à la disposition des lecteurs, prêtée pour une durée de 4 semaines (renouvelable une fois).

Ressources numériques

L'adhésion à la médiathèque vous donne accès gratuitement aux ressources numériques de la BCA sur le site : <https://bcanumerique.cotesdarmor.fr> Depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet, vous pouvez télécharger des livres numériques, écouter de la musique, regarder des films en streaming, suivre des cours en ligne, lire des magazines. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous inscrire sur le site de la BCA.

Espace multimédia : Des ordinateurs sont à votre disposition. Internet et Wifi possible.

« Que la lecture reste une porte magique sur l'imaginaire...
tout en nous interrogeant sur nous, et notre univers »

Maxime Chattam

Médiathèque - Mediaoueg

(Mairie de Bourbriac)
11 place du Centre - 22390 Bourbriac
2^{ème} étage avec ascenseur
02.96.43.62.25
mediatheque@bourbriac.bzh



l'École primaire publique

Environ 160 élèves sont scolarisés à l'école cette année, répartis sur 7 classes : 4 classes en élémentaire et 3 classes en maternelle.

La direction est assurée par Céline Trivino (jour de décharge le mardi). Trois nouveaux enseignants ont intégré l'école : Eddy Paugam pour la classe de CE2/CM1, Corinne Legeay qui assure le complément de classe de Céline Trivino en grande-section. Elodie Bazemont qui assure le complément de décharge de Catherine Pinel le Mardi. 2 AESH, Christelle Coatleven et Carole Mignon, aident les élèves en situation de handicap.

L'équipe enseignante est épaulée par le réseau d'aide spécialisé RASED, constitué de Mme Le Berre, Psychologue et, Mr Briou Maître E, spécialisé dans l'aide aux apprentissages. Mr Briou intervient de la Grande Section de maternelle au CM1. Il prend en charge les élèves en petits groupes ou co-intervient en classe avec l'enseignant. Amandine Le Bars, service civique, complète l'équipe et aide à l'encadrement des élèves sur le temps scolaire.

Le projet pédagogique de l'école a été redéfini en fonction du projet académique il y a deux ans, il est composé de 3 axes principaux :

- L'aide aux élèves en difficulté,
- L'éducation à l'environnement,
- L'éducation culturelle et artistique

Les activités pour 2022/23

Pour ce 1^{er} trimestre, elles se sont inscrites dans la continuité des années précédentes :

Piscine pour les CE2, travail avec la médiathèque (exposition sur le Moyen-Age), reprise des activités autour du jardin de l'école pour les maternelles, sorties au cinéma pour les maternelles et les classes de CE2/CM1/CM2, liaison CM2/6e avec le collège (Marathon). Ateliers cuisine en maternelle autour de l'automne, de la pomme et de la soupe, goûter d'automne en CE1/CE2 et activités autour de la lecture comme les rallyes-lectures.

Les élèves ont fêté Noël : décoration des classes et de l'école, préparatifs de cadeaux, lectures, chants, goûter et repas de Noël ont

rythmé cette fin d'année pour le passage du père-noël.

L'école élémentaire a fait "peau neuve" : des travaux de réfection des sols ont été réalisés dans les classes et les espaces communs de l'école élémentaire.

Pour le 2nd trimestre, les élèves vont participer à plusieurs projets :

Les activités au jardin vont se poursuivre en maternelle ainsi que les sorties au cinéma dans le cadre de cinécole.

Si les conditions le permettent, les élèves de maternelle fêteront le mardi-gras/carnaval en mars.

Les élèves d'élémentaire voteront pour leur livre favori dans le cadre du prix Chronos en lien avec la médiathèque. Ces lectures permettent de faire réfléchir les élèves sur les notions de temps et de générations

Les classes de CP/CE1/CE2 prolongeront ce vote par un travail sur les temps anciens qui donnera l'occasion de découvrir le musée de l'école rurale de Bothoa.

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 vont démarrer un projet chorale avec l'intervention de Benoît Prual, musicien dumiste à Guingamp Paimpol Agglomération.

Ils vont également poursuivre leur cycle « école et cinéma » et aller voir un spectacle théâtral au Champ au Roy à Guingamp.

Les CM1/CM2 participeront au projet d'écriture organisé par Callac Culture et au salon du livre de jeunesse de Coadout. A noter que dans ce cadre, Luc Blanvillain, auteur de jeunesse, interviendra dans la classe de Mme David. Cette intervention s'inscrit également dans la liaison école/collège.

Enfin, toutes les classes engagent une réflexion quant à la réalisation de fresques pour embellir les murs de nos écoles mais vont également réfléchir chacune à leur niveau à la gestion et à l'utilisation des espaces et des jeux dans les cours de récréation.

Pour ce faire, les architectes du CAUE ont été sollicités et apporteront leurs savoir-faire



en intervenant à plusieurs reprises dans les classes. L'axe du développement durable au travers de la végétalisation sera abordé. En collaboration avec les différents partenaires de l'école (Amicale Laique, Mairie), des artistes graphistes ont également été sollicités pour intervenir auprès des élèves : nous attendons leurs réponses. Ces deux derniers projets, plus importants financièrement et intellectuellement s'inscriront dans la durée et s'étendront certainement sur plusieurs années.

Bienvenue au collège de Bourbriac

Cette année suite à plusieurs départs à la retraite le collège accueille de nouveaux visages: **M. LEPILLER, Principal ; M. LE DU, Chef de cuisine ; M. DAUBERCOURT, Agent de maintenance ; et Mme BIONDO, Gestionnaire.**

Journée de la paix au collège :

La journée internationale de la paix est célébrée le 21 septembre. Désireux de marquer cet évènement, les élèves se sont regroupés dans la cour pour former les lettres du mot paix et ont constitué des banderoles. Avant d'assister à un lâcher de ballons les collégiens se sont pris par la main et ont écouté un poème et une chanson.



Belle réussite au brevet des collèges

Les élèves admis au Brevet des collèges se sont vus remettre leur diplôme des main du Principal, Monsieur LEPILLER. Cette cérémonie républicaine, introduite par "La Marseillaise" a permis aux collégiens de retrouver Mme TISSIER, ancienne Principale, désormais jeune retraitée.



Défi marathon :

Un défi marathon a été réalisé par l'ensemble des élèves de CM de l'école publique et les collégiens de 6e de Jules-Ferry. Toutes les équipes ont parcouru plus de 42 km chacune sur la piste du Roudoué.

Les 5e du collège ont participé à cette manifestation en prenant en main l'échauffement et le pointage des tours. Les élèves ont appris à s'engager dans un projet collectif, à accepter et à respecter le niveau de chacun et à repousser leurs limites pour établir un record collectif, ce qu'ils ont réalisé avec beaucoup d'enthousiasme. Cette rencontre CM-6e intervenait dans le cadre de la liaison école-collège.



Belle démonstration avant les vacances de Noël :

Hormis les accessoires de Noël arborés toute la semaine au collège Jules-Ferry, le dernier jour avant les vacances se voulait spécial. Au programme : les collégiens ont assisté : au concert offert par la chorale du collège, à la remise du prix pour le meilleur haïku, écouté des chants en anglais, un morceau de violon interprété par Léane et suivi des danses. Cette journée s'est déroulée en présence d'invités d'honneur : les élèves de l'école primaire de Bourbriac.



Devoir de mémoire

A l'initiative de M. Velly, professeur au collège les élèves ont rencontré Mme Ginette Kolinka, ancienne déportée ; témoignage bouleversant :

Son père et son frère ont été gazés

Ginette Kolinka est née à Paris en 1924. Elle est arrêtée à 18 ans avec son père et son frère, le 13 mars 1944. Transférés à Drancy, ils partent pour Auschwitz-Birkenau le 12 avril 1944, par le convoi n° 71, le même que celui de Simone Veil. Au cours de son récit, la vieille dame montre alors des photographies des wagons aux élèves. À quoi cela vous fait-il penser ?, la réponse des élèves est évidemment celle des wagons à marchandises. "C'est là-dedans

que nous avons passé trois jours et trois nuits, entassés, sans boire, sans manger. Nous avons utilisé un seau pour faire nos besoins, cachés derrière une couverture mais l'odeur était insupportable". À leur arrivée, des camions sont disponibles pour les plus fatigués. Elle propose à son père exténué et à son petit frère, Gilbert, d'y monter. "Malgré la promesse qu'on allait tous se retrouver au camp, je ne les ai jamais revus, ils ont été gazés dès leur arrivée".

J'avais une bonne corpulence et j'ai eu de la chance

"On nous avait dit que nous allions travailler dur. Alors, quand j'ai vu le camp, je me suis dit : là, voici mon usine, avec ses cheminées, des fumées, des baraques à perte de vue. Mais très vite, ce fut des barbelés, des miradors, des soldats armés, des aboiements de chiens. Le processus de déshumanisation a alors commencé. Le pire a été de se déshabiller complètement. Nous ne comprenions pas au début. Il fallait tout enlever. Je me suis retrouvée nue, honteuse, couvrant mon intimité. Elle évoque alors les douches, sans eau ni savon, sans serviette. Les tenues récupérées sur d'autres résistants. Par peur, nous arrivions à faire tout, même à tirer des rouleaux de béton. J'avais une bonne corpulence et j'ai eu de la chance. J'ai évité la chambre à gaz lors des sélections qui avaient lieu à chaque fois qu'un nouveau convoi arrivait".





Skol Diwan Boulvriag, 10 ans déjà !

Deiz ha bloaz laouen dit

Skol Diwan, petra eo ?

Laiques et gratuites, les écoles associatives Diwan dispensent un enseignement bilingue breton-français par immersion ouvert à tous. En vivant chaque moment de la journée en breton dès la maternelle (à partir de 2 ans), l'enfant apprend à l'utiliser dans des domaines variés, au-delà des temps de classe, donnant notamment à la langue sa dimension affective.

Digoret e miz Gwengolo 2013 e vez degemeret 22 vugel e skol Diwan Boulvriag er bloaz-mañ, strollet e daou glasad. Skoazellet eo Maryse Le Provost, renerez e karg eus liveoù ar re vihan d'ar re vras skol-vamm, gant Tangui Kazumba (IASM) ha Sylvie Quinio (implijadez servij). E karg eus ar c'hentañ-derez m'eo strollet skolidi ar c'hlasoù 2, 3 ha 5 emañ Mélanie Tavé hag Aline Le Bars a gelenn galleg ivez. Venaig Le Tinevez a ra war-dro an diskarg renerezh ur wech ar miz.



Devezh an distro-skol 2013/Jour de la rentrée 2013

HA DA ZONT ET PROCHAINEMENT :

Fest-noz Skolaj Diwan 08/04
Repas à emporter avril/mai
GOUEL 10 VLOAZ AR SKOL
10 ANS DE L'ÉCOLE les 3 et 4 juin

Ouverte en septembre 2013, l'école Diwan de Bourbriac compte cette année 22 élèves, répartis en deux classes. Maryse Le Provost, directrice, en charge des niveaux de la Toute Petite à la Grande Section, est assistée par Tangui Kazumba (ASEM) et Sylvie Quinio (agent de service). La classe élémentaire regroupant les élèves de CE1, CE2 et CM2 est prise en charge par Mélanie Tavé et Aline Le Bars qui dispensent également l'enseignement du français. Venaig Le Tinevez assure une fois par mois la décharge de direction.



Ar skol e 2023 / L'école en 2023

Skoaz-ouzh-skoaz gant ar skipailh pedagogel, burev Kevredigezh Deskadurezh Pobl Diwan Boulvriag a ra war-dro merañ melestradurel ha dafar ar skol : tuta ar skoazellerien-ezed, merañ ar budjed ha kement zo. A-benn dastum an arc'hant zo ezhomm evit mont en-dro ar skol ar C'huzul Skoazell (kevredigezh digor d'an holl dud o deus c'hoant harpañ Diwan e Boulvriag) a vez oc'h aozañ pe perzh eus oberiantizoù da souten ar skol : foar kistin Kerien e miz Here, pred antilhad e miz Du, marc'had Nedeleg er Forjoù, an 8vet hini o vezañ bet d'an 18 a viz Kerzu tremenet.

Aux côtés de l'équipe pédagogique, le bureau de l'Association d'Éducation Populaire Diwan Boulvriag œuvre en coprésidence à la gestion administrative et matérielle de l'école : recrutement des ASEM, gestion du budget, etc. Pour permettre de collecter les



fonds nécessaires au fonctionnement de l'école, le Kuzul Skoazell (association ouverte à toute personne désirant soutenir Diwan à Bourbriac) organise ou participe à des actions en soutien à l'école foire aux chevaux de Kérien en octobre, un repas antillais en novembre, marché de Noël aux Forges, dont le 8^{ème} s'est déroulé le 18 décembre dernier.



CONTACTER DIWAN BOULVRIAG : 09 52 78 32 10
skol.boulvriag@diwan.bzh (direction)
aep.boulvriag@diwan.bzh (gestion)
skoazell.boulvriag@diwan.bzh (C.soutien)
Suivre son actualité sur Facebook >>



PLUi

le plan local d'urbanisme intercommunal

Le 27 septembre 2022, le Conseil Communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération a arrêté le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). L'arrêt du PLUi est l'aboutissement de l'élaboration d'un projet commun à l'ensemble des communes de l'agglomération. Il a permis de construire un projet d'aménagement et des orientations partagées qui se traduisent sur le plan réglementaire à la parcelle.



L'arrêt du PLUi est une étape clé avant l'approbation et la mise en application du document.

Jusqu'à la fin de l'année 2022, le PLUi a été soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées (PPA). Il va être présenté à la population. Au regard des avis émis, le document pourra faire l'objet de modifications avant son approbation.

Une enquête publique, commune aux 57 communes de l'agglomération, se déroulera **du 13 mars au 12 avril 2023**. Six lieux d'enquêtes seront ouverts sur le territoire (lieux désignés par une commission d'enquête nommée par le Tribunal Administratif) : Bégard, Bourbriac, Callac, Guingamp, Paimpol et Pontrieux, en accès libre sur les horaires d'ouverture des Mairies.

- des registres seront mis à disposition : un registre papier et un registre dématérialisé mis en ligne sur le site de Guingamp Paimpol agglomération
- des rendez-vous seront possibles auprès des commissaires enquêteurs lors de leurs permanences organisées sur les sites ci-dessus.

Prochaine permanence du Commissaire-Enquêteur à Bourbriac : le jeudi 6 avril, de 14h à 17h.

Il appartient aux habitants, propriétaires, acteurs économiques, exploitants agricoles désireux de connaître le futur zonage et les règles d'urbanisme qui s'appliqueront de venir consulter le document, échanger avec les membres de la commission d'enquête et lorsque cela est nécessaire, adresser une contribution auprès des commissaires enquêteurs par courrier ou sur les registres.

Les objectifs et les orientations du PLUi

- Développer notre territoire avec des règles d'architecture identiques, tout en tenant compte des problématiques de chaque commune.
Le PLUi c'est aussi l'eau, l'assainissement, le numérique, le déploiement des énergies renouvelables et l'éolien, la protection des biens et des personnes, les voies de circulation et de stationnement, l'intérêt paysager, l'intérêt patrimonial du bâti existant, les objectifs de mixité sociale des programmes de logement.

- Viser l'excellence environnementale : préserver les terres agricoles, les espaces naturels, les sites remarquables et le littoral, et, protéger la faune, la flore, les zones humides et la biodiversité.
- Renforcer l'attractivité du territoire : offrir aux habitants une qualité de vie, un accès équitable aux équipements, services et commerces. De nouvelles règles d'implantation des commerces et services vont être mises en place pour favoriser la centralité dans les petites communes.
- Il convient de préciser que, le PLUi, au regard des contraintes imposées par les services de l'Etat, en terme d'économie foncière, réduit fortement l'espace constructible sur tous les territoires. Cette tendance devrait encore s'accroître dans les années à venir. Aussi, le Conseil Municipal de Bourbriac comme la majorité des conseils municipaux et des élus de Paimpol Agglomération a-t-il choisi de valider le PLUi tel que présenté, préservant ainsi des droits à construire qui ne le seront sûrement plus demain.

Rappel : prochaine permanence à Bourbriac

Mairie de Bourbriac
11 place du centre

Jeudi 6 avril

14h00 à 17h00

Vieillir ensemble

Ces deux dernières années frappées par la crise Covid se sont avérées agitées. Le jeudi 12 janvier 2023, Claudine Guillou, Maire, renouant avec la tradition, a présenté ses vœux à l'ensemble des résidents et du personnel. Cette cérémonie a donné l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée.

L'EHPAD, aujourd'hui, accueille 62 résidents 19 hommes et 43 femmes, pour une moyenne d'âge de 89 ans. Germaine Botrel née le 5 mars 1921, âgée de 101 ans est la doyenne de l'Ehpad et de la commune, Yves Cadiou né le 22 décembre 1925, âgé de 97 ans est le doyen de l'EHPAD, et Jean Lebon, né le 26 avril 1926, âgé de 96 ans, est le doyen de la commune. 50 agents travaillent à l'EHPAD soit 42,25 équivalents temps plein (certains agents ne travaillant pas à temps complet). Une multiplicité de métiers compose l'équipe : cf l'organigramme des métiers.

D'autres professionnels interviennent également à l'EHPAD : les kinésithérapeutes, une infirmière de l'équipe mobile de gériatrie-psycho geriatrie, un éducateur APA (activité physique adaptée).

Des investissements à hauteur de 79 000 € ont été réalisés :

- le parcours santé (financé en partie par une subvention de 18210 €)
- l'achat de fauteuils de repos électriques et de fauteuils confort,
- l'achat de 21 lits médicalisés et de fauteuils roulants,
- un PC fixe pour la salle de soins et un PC pour la cuisine,
- une armoire de réfrigération et une machine à café et thermos.

Le nouvel ascenseur a été installé et inauguré.

Des formations sur les pratiques mais aussi sur la connaissance de la personne âgée, la bientraitance et l'humanité, valeurs phares de l'établissement ont été réalisées pour un budget de 22000 €.

L'animation, poste indispensable au sein d'un EHPAD, est assurée aujourd'hui par Sophie le Bars :

séances de cinéma, sortie à la mer, échange inter-Ehpad, repas spectacles, fêtes des anniversaires, journées crêpes, ateliers manger mains, rencontres intergénérationnelles).

Les bénévoles de l'association VMEH sont présents à l'EHPAD tous les jeudis après-midi (aide aux animations, écoute, discussions), de même que les bénévoles de la paroisse très présentes pour l'organisation de la messe mais aussi pour des temps d'écoute et d'échanges avec les résidents.



Un grand merci à tous ces bénévoles !

Le Conseil de Vie Sociale et la commission de restauration, instances d'échanges, permettent aussi aux résidents d'exprimer leurs attentes, leur satisfaction, mais aussi les points à améliorer.

L'animation ce sont des personnes, certes, mais certains lieux sont également propices aux loisirs. C'est le cas du jardin des sens, lieu de vie, d'écoute, d'expression, espace dédié à certaines activités de la vie quotidienne. On n'oubliera pas la gence animale source de liens et d'intérêts pour les résidents : le chat Oscar et le poulailler.



Le repas du 11 Novembre 2022



Spectacle Mischowco



Atelier créatif fêtes de fin d'année

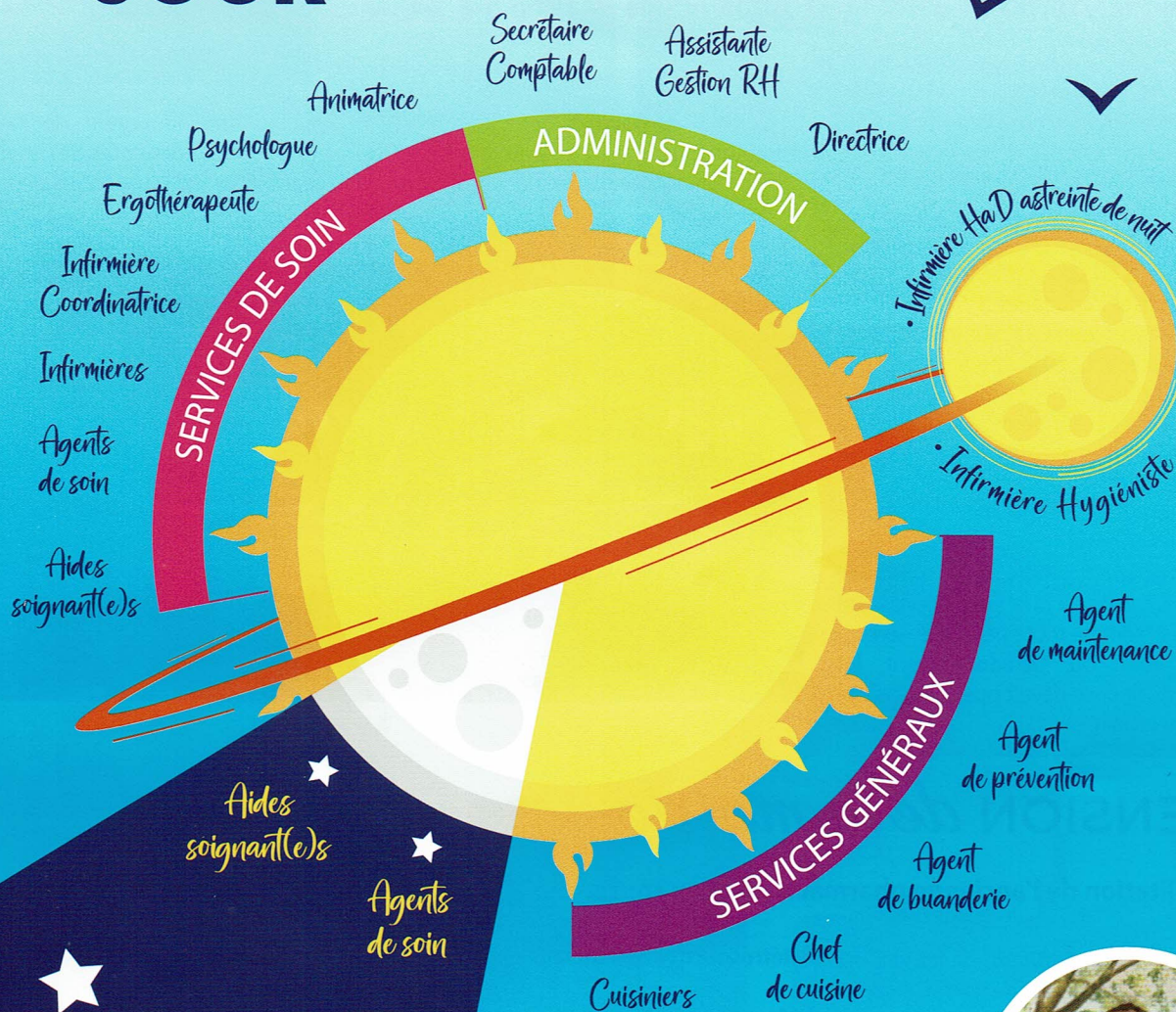


Atelier 'manger mains' par Sylvère fourchette

Découvrez nos métiers

par l' EHPAD de Bourbriac

JOUR



NUIT

Je suis Agent de buanderie !

Mon métier consiste à réaliser chaque jour l'entretien du linge des résidents et du personnel de l'établissement, nécessitant de la rigueur et un bon sens de l'organisation.

Un métier qui demande également de bonnes qualités humaines, être à l'écoute est primordial que ce soit avec les résidents, les familles et le personnel.

Je suis également Agent de prévention !

Le caractère social de ma profession et cette ouverture aux autres m'ont permis de contribuer à l'amélioration des conditions de travail au sein de l'EHPAD.

L'écoute et l'observation quotidienne de l'état de santé physique et mentale de la collectivité, contribue chaque jour à l'évaluation des risques et à la mise en place d'une politique de prévention efficace.

Aujourd'hui je suis fière d'être l'intermédiaire privilégiée entre mes collaborateurs et l'Autorité Territoriale, pour prévenir, informer et améliorer la sécurité et l'hygiène au travail. Je veille au bien-être de l'ensemble du personnel, et ainsi favorise l'accompagnement de nos résidents.



Inauguration de la chaufferie bois

La municipalité a engagé, depuis plusieurs mois, une réflexion sur l'opportunité d'investir dans la création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Le 13 octobre 2022, la chaufferie bois a été inaugurée, en présence :

- de M. Serge Delrieu, Sous-Préfet
- de Mme Béatrice Le Couster, Conseillère Départementale
- de nombreux élus du territoire
- des entreprises impliquées
- du service technique de la commune

Une technologie moderne, productrice d'une énergie moins coûteuse : c'est là, tout le sens de cette chaufferie qui permet de substituer aux énergies fossiles que sont le fuel et le gaz, une énergie renouvelable, le bois.

La concrétisation de ce projet traduit la volonté politique de faire de Bourbriac une commune en recherche de qualité, une commune sensible aux enjeux de développement durable, idée, somme toute novatrice, surtout en milieu rural où, paradoxalement, les réseaux de chaleur se développent moins vite qu'en milieu urbain.

Il a fallu convaincre que les dépenses d'aujourd'hui seraient une économie et un progrès environnemental dans les années à venir.

Aujourd'hui, au regard de l'augmentation exponentielle des coûts des énergies fossiles, ce projet prend tout son sens.



EXTENSION de la mairie

La réhabilitation de l'ancienne pharmacie suit son cours.

La Maison France Services, aujourd'hui hébergée dans les locaux de la mairie, et désormais bien identifiée des briacins, va pouvoir investir le nouveau bâtiment dès le printemps prochain.

L'agence postale communale va les rejoindre, la fermeture de la poste rue de l'Armor étant programmée pour le 30 avril. Ces services génèrent déjà activité et flux dans notre centre bourg, la revitalisation est engagée. La dynamique de notre cœur de bourg ne peut que s'en trouver renforcée.

La médiathèque va connaître une extension à deux niveaux :

- en terme d'espace puisqu'elle va investir le second étage du bâtiment en réhabilitation,
- en terme d'activité, développant un secteur réservé au jeu de société et à l'audio-visuel. Des animations autour du jeu ou du livre pourront être proposées par Gwenaëlle et Valérie.

Il s'agit de répondre aux attentes des jeunes et des moins jeunes, de vulgariser la culture et de s'adapter à l'évolution sociétale.

Rétrospective des travaux engagés :

Mars 2022 :

la démolition par l'entreprise Lavigné



Mai 2022 :

Démarrage du gros œuvre par l'entreprise Armorique constructions (élévations, percements...),
 Démarrage de la charpente par l'entreprise Groleau,
 Démarrage de la couverture par l'entreprise David Guillem.



Octobre 2022 :

Pose de la charpente arrière (entreprise Groleau),
 Coulage des dalles par l'entreprise Armorique constructions.



Janvier/Février 2023 :

Isolation des sols par l'entreprise OPI de Cavan,
 Chape carrelage par l'entreprise CPLB Le Borgne de Quessoy,
 Pose des menuiseries par l'entreprise Groleau de Perros Guirec.

Mars/Mai 2023 :

Les travaux en cours de réalisation ou à réaliser



| LOT | ENTREPRISE |
|---|--------------------------|
| 5- Placo- Isolation | OPI Cavan |
| 6- Chapes - carrelages - faïences | CPLB - Le Borgne Quessoy |
| 7- Peintures - Revêtements souples | Rondel Plérin |
| 8- Plomberie - Sanitaires - Chauffage - gaz | Le Bihan Bégard |
| 9- Electricité - Ventilation | AM-ELEC Ploumagoar |

La maison de Santé pluridisciplinaire

La municipalité a engagé, depuis plusieurs mois, une réflexion sur l'opportunité d'investir dans la création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire.



Ce projet, véritable enjeu de développement démographique et économique de la commune, fait écho à l'absolue nécessité de se doter d'un outil fonctionnel et attractif, susceptible d'attirer de nouveaux praticiens sur notre territoire. Ce concept correspond à l'évolution des attentes, aujourd'hui exprimées par les professionnels du médical et du para-médical et à la nécessité, pour eux, de travailler en synergie.



Nous connaissons tous la situation : un manque de médecins avec parallèlement des besoins accrus liés au vieillissement de la population. La santé, les différents diagnostics l'ont montré, est la préoccupation majeure du citoyen.

Dès son élection, le Conseil Municipal s'est ainsi saisi du sujet, engageant les discussions avec les professionnels de santé de la commune et l'Agence Régionale de Santé.

Une fois les accords trouvés, la question de l'emplacement s'est posée : c'est ainsi que la commune a acheté le terrain de 4 000 m², occupé autrefois par l'école Saint Briac, terrain idéalement situé en centre bourg.

Les élus ont travaillé de concert avec les professionnels de santé, médecins généralistes, kinésithérapeutes, infirmières, à l'élaboration du cahier des charges, détaillant les besoins en termes d'espaces et de fonctionnalité, lequel sera soumis à l'architecte retenu. La commune est, en cela, accompagnée par l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités (ADAC). De leur côté, les professionnels de santé se sont constitués en association et travaillent à la rédaction d'un projet de santé, étape imposée par l'ARS en contrepartie de la labellisation de la maison de santé, condition exigée pour tout accord de subvention.

Ce projet ayant vocation à rayonner bien au-delà des frontières de la commune, la municipalité de Bourbriac s'est rapprochée des élus des communes voisines, les sollicitant au titre du Bonus Contrat de Territoire destiné à co-financer des projets d'ampleur inter-communale. Le processus est bien engagé, l'étude de faisabilité est achevée.

D'une surface prévisionnelle, au sol, d'environ 600 m², la Maison de Santé Pluridisciplinaire va s'organiser sur la base de trois pôles :

- Médecine Générale,
- Para-Médical (Kinésithérapeutes, Cabinets Infirmiers),
- Espaces communs et techniques,

A ce stade de l'avancement du projet de Maison Médicale Pluri-Disciplinaire, il convient d'ajouter que l'opération est inscrite au Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) de Guingamp Paimpol Agglomération.

Les subventions d'investissements au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) 2023, DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) 2023, le Contrat Départemental de Territoire, la Région Bretagne au titre du plan Bien Vivre en Bretagne vont être aussi sollicitées.

Cette année 2023 va être consacrée aux études : choix de l'architecte, élaboration du programme, sélection des entreprises.

L'année 2024 sera l'année des travaux.

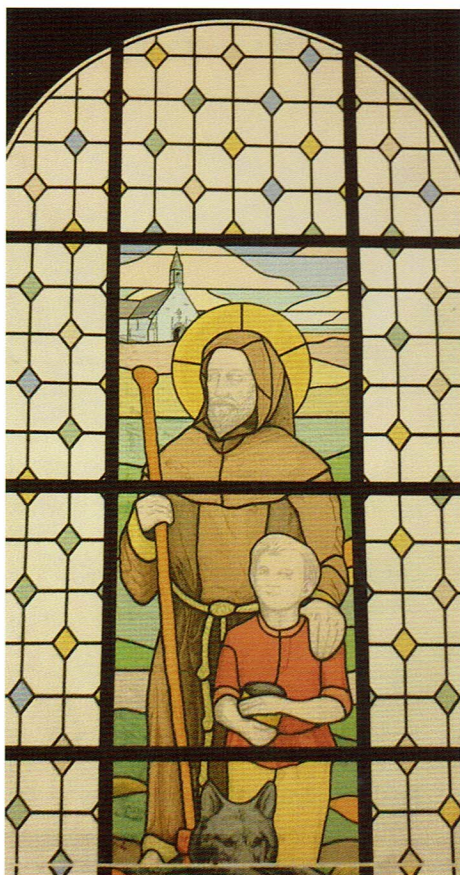
En parallèle, les propriétaires de l'actuel groupe médical ayant décidé de mettre en vente le bâtiment, la commune a sollicité l'Établissement Foncier de Bretagne, établissement public d'Etat, Guingamp habitat et l'Agglomération pour le rachat et la réhabilitation du bâtiment en quatre appartements.

Une parcelle d'environ 1 000 m² restera propriété de la commune en lot libre.



Le vitrail de la chapelle St Hervé

La chapelle Saint-Houarneau, dédiée à Saint Hervé, construite au XVI^e siècle, a été inscrite le 14 septembre 1964, à l'inventaire des Monuments Historiques. Saint Hervé serait invoqué pour la conservation du bétail pour le préserver du loup.



Au début du XIX^e siècle, la chapelle en très mauvais état, a été rénovée à l'initiative de M. Paillier, maire de Bourbriac sous la révolution, d'où l'inscription visible sur le dessus de la porte nord « Rebâtie en 1828 ».

En 1968, l'abbé Feutren, Vicaire de Bourbriac, entreprend une nouvelle rénovation.

En 1986, une association de sauvegarde et d'entretien de l'édifice est mise en place sous l'impulsion de l'Abbé Marcel Derrien, Recteur de la paroisse. Le premier pardon a lieu en juin de la même année.



Nouvelle étape :

En 2023, sur les conseils de l'Atelier Régional de Restauration, le vitrail de Saint Hervé situé dans le chœur de la Chapelle sera remplacé et la statue de St Hervé rénovée. Cette dernière remise dans le grenier de l'église, est de très grande qualité, présentant plusieurs couches de polychromie.

Coût total de l'opération :

24 590,20 € HT

Concernant le vitrail, les travaux seront réalisés par l'atelier Julien Lannou de Pontrieux et les Ets Henry Marius de Lézardrieux.

Après l'épisode neigeux de janvier 2010, la chapelle est fermée au public et consolidée par des poutres métalliques afin d'éviter que la façade et la toiture ne s'écroulent. En 2015, la municipalité décide d'entreprendre les travaux de rénovation, inaugurés en 2017, pour un montant total de 380 000€ subventionnés à hauteur de 221 000€.

Des subventions à hauteur de 80% sont sollicitées auprès de la DRAC (Direction régionale des Affaires Culturelles), de la Région et du Département. L'association de Restauration de la Chapelle de Saint-Houarneau remboursera la commune des frais engagés déduction faite des subventions perçues.

Programme voirie 2023

Chaque année, les membres de la commission voirie parcourent le territoire de la commune afin d'évaluer l'état des voies communales.

Soucieux de respecter l'équilibre géographique, les membres de la commission, réunis le 13 Décembre 2022, ont élaboré le programme ci-dessous pour l'année 2023 conformément au schéma communal des travaux de voirie.

Suite aux estimations réalisées par les services de Guingamp Paimpol Agglomération, 2625 ml seront restaurés en 2023 pour un montant de dépenses prévisionnel de 137580.95 € HT, la prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage sera comme l'année précédente de 3.000€ pour la commune. Les travaux seront réalisés par l'Entreprise COLAS.

| Désignation | Bicouche/ Enrobé | Longueur en ml | Dépenses prévisionnelles en € HT | Provision pour imprévus Révision de prix à 10% en € | TOTAL HT en € | TOTAL TTC en € |
|-------------------------|------------------|----------------|----------------------------------|---|-----------------|------------------|
| Penker Glas | Enrobé | 465 | 18608,23 | 1860,82 | 20469,05 | 24562,86 |
| Kerlec à Penker Disquay | Enrobé | 1430 | 50777,1 | 5077,71 | 55854,81 | 67025,77 |
| Koad Men | Enrobé | 600 | 26880,1 | 2688,01 | 29568,11 | 35481,73 |
| Le Lézard | Enrobé | 130 | 7962,57 | 796,26 | 8758,83 | 10510,59 |
| TOTAL | | 2625 | 104228 | 10422,8 | 114650,8 | 137580,95 |

L'entretien des voiries communales

Les services de voirie de Guingamp Paimpol Agglomération ont en charge l'entretien des voies communales. Des travaux divers (curage, fauchage, élagage...) ont été réalisés.

Coût des travaux : 84000 € correspondant à

- 1363.50 heures de main d'œuvre,
- 413.50 heures d'épaveuse,
- 231.00 heures de tracto,
- 30.50 heures de tracteur remorque,
- 170h50 de rotofaucheuse.

Les nouveaux commerçants



Le nouveau point vert a été inauguré le 5 avril 2022.

CMCB



Installé depuis Septembre 2019 au 6 Kergouarin à Bourbriac, Jean Paul Grayo, gérant, réalise des bâtiments industriels et agricoles en charpente métallique et bois et assure également, pour toute construction, les travaux de couverture, de bardage et de serrurerie.

Tél : 02.96.92.57.99 ou 06.47.39.81.74

Mail : grayo.jean-paul@orange.fr



Créée en 2012 par Erwan Reuzé, l'Entreprise de Paysage Ty Pouss est installée sur la commune de Bourbriac depuis 2022.

A ce jour Ty Pouss emploie 3 salariés.

L'entreprise riche de plusieurs domaines de compétences propose conception, aménagement et entretien des parcs et jardins dans un rayon de 50 kms.

Ty Pouss - 1 Cosquer Kérias - 22390 Bourbriac
Tél : 06.78.87.03.56 - Mail : typouss@free.fr



Le groupe coopératif breton Eureden compte 19 500 agriculteurs-coopérateurs animés d'ambition commune : le bien-manger pour tous, dans un souci constant de répondre aux attentes des consommateurs et de la société. Eureden est composé de 6 branches d'activité (Agriculture, Oeuf, Viande, Frozen Food, Long Life et Distribution Verte) et dispose de 60 sites industriels, de 300 magasins destinés aux agriculteurs-coopérateurs et au grand public ainsi que d'un portefeuille de marques fortes telles que d'Aucy, Jean Nicolas, Globus, Paysan Breton, Cocotine, Aubret, Point Vert et Magasin Vert.

Un agrandissement d'environ 200m² a été réalisé pour augmenter la surface de vente du magasin et doubler celle dédiée au marché aux fleurs.

La surface de vente du magasin est désormais de 750m².

Les clients retrouvent toutes les gammes de produits Point Vert : bricolage, jardinage, vêtements de travail, alimentation pour animaux domestiques et d'élevage, produits du terroir, consommables de chauffage, équipement rural et d'élevage dans un environnement relooké ! De nouvelles signalétiques et de nouveaux mobiliers ont été installés pour améliorer la lisi-

bilité des gammes. Le parcours client a été repensé pour optimiser le confort d'achat.

Ce Point Vert reste ancré sur ses valeurs de conseil et de proximité.

Pour ce faire, **Marie-France Raoul**, responsable du magasin, anime une équipe de 4 salariés.

Frédéric Trubert, vendeur conseiller motoculture et bricolage,
Yann Kérais, conseiller vendeur en produits agricoles et animalerie,
Stéphanie Larvor, conseillère vendeuse Marché aux fleurs et habillement,
Anne Morvan, caissière.

Le magasin est ouvert :
Du lundi au vendredi :
8h30/12h00 - 14h00/18h30
Le samedi 8h30/12h30 - 14h00/18h00.
Tél : 02.96.43.40.47.



Union des Artisans et Commerçants de Bourbriac



Courant octobre 2022, un groupe de commerçants et artisans de Bourbriac s'est mobilisé, déterminé à travailler à la création d'une association d'Artisans et Commerçants.

Le 14 novembre 2022, une réunion d'information à destination de tous les artisans-commerçants de la commune, organisée à la salle des Forges, a permis au groupe de travail de présenter le projet d'union commerciale.

Sur 70 artisans commerçants, une trentaine étaient présents.

Au-delà de la volonté affichée de dynamiser la commune,

« Le but de l'association est de donner envie d'entrer dans nos commerces, de montrer ce que les artisans savent faire, de créer des liens entre nous et de communiquer sur les réseaux ensemble »

« L'idée est de fédérer les commerçants et les artisans de Bourbriac, de les mettre en valeur. Il s'agit de montrer ce que l'on est et ce que l'on fait »

Après avoir présenté les idées d'animations et moments forts proposés par l'association (Loto, Fête des mères, vide-grenier, quinzaine commerciale, salon de l'artisanat...) la presque totalité des artisans commerçants présents a adhéré.



Un Bureau s'est constitué, composé de :

- **Président :**
Eric Steunou,
- **Vice-Présidents :**
Johann Le Pennec et Eric Foucault
- **Trésorière :**
Angélique DOLO
- **Trésorière adjointe :**
Delphine Vincent
- **Secrétaire :**
Laëtitia Goasnard
- **Secrétaires adjoints :**
Olivier Le Hégarat et Alexandra Allain

L'association se déclare prête à accueillir les commerces et artisans des communes limitrophes de Bourbriac.

Dès le 10 décembre, l'association s'est impliquée dans l'animation du marché de Noël initié par la municipalité en permettant la présence de poneys, d'un sculpteur de

ballons et de la toute nouvelle association Da Tuoluo, autorisant la découverte de la toupie chinoise et de l'art du fouet.

En janvier 2023, une réunion d'information à destination des Artisans Commerçants a été proposée. Organisée avec le concours de Guingamp Paimpol Agglomération et du dispositif « Vitrites de l'Armor et de l'Argoat », elle avait pour objectif d'informer les acteurs économiques des différentes aides possibles (pass commerce artisanat, aide au financement des équipements en lien avec la digitalisation et achat de matériel).

Un moment de convivialité autour d'un pot et d'une galette des rois a ponctué cette réunion.

A noter le dimanche 23 avril 2023, un loto sera proposé à la salle des Forges afin de récolter des fonds.

Magda Michovitch, Artiste Peintre

Venue du Var, Magda Michovitch a réalisé son rêve, découvrant par hasard Bourbriac, sa place du centre, une maison avec jardin idéalement située, au potentiel indéniable, à même de répondre aux attentes de l'artiste.

Un véritable coup de cœur pour elle !

Magda et Yves, son époux, propriétaires depuis le mois d'octobre 2021, ont engagé les travaux de réhabilitation nécessaires, désireux de faire de ce lieu un espace convivial d'accueil et de rencontre des artistes, un atelier dispensant des cours de peinture aux enfants et adultes avec la volonté affichée de dynamiser notre magnifique et sympathique centre bourg.



Ecole de Foot

Face à la diversification des activités sportives proposées et aux saisons récentes ralenties par la Covid-19, la subsistance de notre école de foot aurait pu être menacée sans les efforts permanents des bénévoles engagés.

L'école de foot est forte d'environ 35 licenciés. Les enfants sont répartis en 4 catégories :

- les U6/U7 et U8/U9, encadrés par Alain Marquier, le Président.
- les U10/U11, avec, aux commandes Iwan Clément et Nolan Salaün,
- les U12/U13, conduits par le binôme Pierres-Yves Le Coz et Melvin Coatrieux.

Les objectifs principaux :

- former les jeunes joueurs à la pratique du ballon rond
- développer l'apprentissage des valeurs fondamentales que sont respect, fair play et savoir être.

La saison débute en septembre et s'achève en juin.

Elle est rythmée par diverses compétitions organisées au fil de l'année avec :

- un championnat qui se déroule en 3 phases où les équipes sont regroupées par niveau pour les U10/U11 et U12/U13.
- la coupe futsal et l'opération foot de rue.
- Pour les catégories U6/U7 et U8/U9 sont organisés régulièrement des rassemblements appelés « plateaux » au cours desquels les enfants peuvent mettre en pratique les bases acquises lors des entraînements.
- A partir d'avril commence la saison des tournois à raison de 8 à 10 par catégorie. Ces tournois conduisent les équipes aux 4 coins du département voire dans les départements voisins.
- Par ailleurs, est organisé tous les ans, fin avril, un grand tournoi regroupant entre 80 et 100 équipes soit plus de 500 jeunes footballeurs. Cette manifestation nécessite l'investissement d'une cinquantaine de bénévoles qui donnent de leur temps pour que cet évènement soit un succès.

Afin de parfaire l'enseignement, les encadrants sont régulièrement inscrits à des formations à vocation de perfectionnement.

Bénéficiant du dispositif départemental « Pass Engagement » l'un des jeunes éducateurs a vu valoriser son investissement auprès des jeunes élèves pendant la saison.



L'objectif futur est de renforcer les effectifs afin de préserver l'existence de l'école de foot, condition sine qua non à l'accession de l'équipe sénior en échelon régional.

Par ailleurs, le club se félicite d'avoir plus que doublé ses effectifs chez les adultes en 2 ans passant cette saison de 2 à 3 équipes. Il y a désormais du foot tous les dimanches

au stade ce qui n'était plus le cas depuis très longtemps.

Enfin, les premières licenciées féminines ont fait leur entrée. Pour ses débuts cette nouvelle équipe est en entente avec Ploumagoar, l'objectif, à terme, étant d'avoir une équipe autonome.



La courte échelle

La courte échelle est une association de loi 1901 créée il y a 27 ans dans le but de promouvoir, soutenir et favoriser la création et le développement d'activités sociales, culturelles et sportives pour tous.

Aujourd'hui, l'association vous propose 3 ateliers :

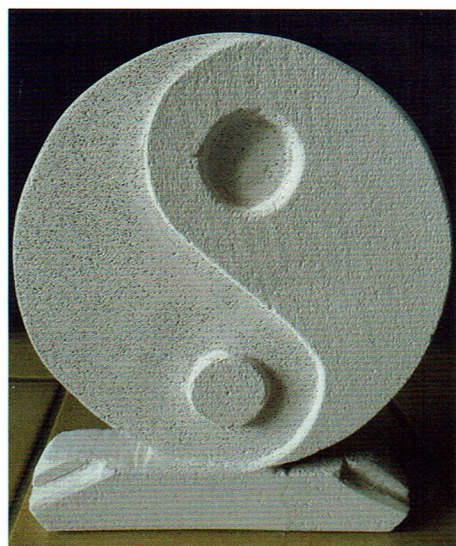
Les loisirs créatifs, la cuisine, la chorale.

Les loisirs créatifs

Sous la houlette de Marie-Thérèse Mahé, de multiples activités manuelles sont proposées, à la salle des anciens, le lundi, de 14h à 16h (ou 16h30 avec le moment café !) :

tricot, broderie, couture, encadrements, art floral, petits bricolages, cartonnage, mosaïque et plus récemment, sculpture sur béton cellulaire !

Des activités aujourd'hui partagées par 25 personnes autour de bons moments de convivialité et de partage de savoirs.



La chorale chœur d'Argoat



Les mélomanes ne sont pas en reste.

Cet atelier proposé par Clémence Le Goff et animé par la Cheffe de chœur, Elisabeth Arzul, rassemble plus de quarante chanteurs, le mardi, de 18h45 à 20h45.

Composée de 4 pupitres, ouverte à tous, chanteurs confirmés ou débutants, la chorale aborde un répertoire riche et varié allant du profane au religieux, en français, breton ou langues étrangères.

Le groupe se produit 3 à 4 fois dans l'année. Renseignements au 06.16.10.73.53.

Les cours de cuisine

Cet atelier proposé par Marie Thérèse Mahé et animé par François Guyomard, entretient les talents culinaires et régale les papilles, le 3^{ème} jeudi de chaque mois, de 17h45 à 20h30 à la salle des Forges (salle rez de jardin).

Sont concoctés entrée/plat ou plat/dessert selon le programme.

Cotisation : 12 €/repas consommé sur place ou chez soi.

Aujourd'hui 17 personnes sont inscrites.

Pour ponctuer le cycle, la courte échelle organise, chaque année, pour ses adhérents, une sortie préparée par Françoise Le Men. (Belle Ile en Mer, Versailles, Puy du Fou...).

Les membres du bureau :

Présidente : Chantal Antoine

Vice-Président : Yves Rouxel

Trésorier : Louis Sérandour

Secrétaire : Luc Le Yar



Pour tout renseignement
tél. 07.89.88.12.37

Le centre culturel breton

Le Centre Culturel Breton Etienne Rivoalan – Georges Cadoudal est l'héritier direct du Cercle Celtique fondé en 1949 par l'abbé Le Saint et Georges Cadoudal.

Son objectif est de partager et diffuser la culture bretonne dans le pays de Bourbriac et au-delà.

Fort d'une centaine de membres originaires de Bourbriac et des communes avoisinantes, le Centre Culturel propose plusieurs activités axées sur la musique et la danse :

- Danse adultes confirmés, le mercredi de 20h30 à 22h, atelier animé par les moniteurs Robert Le Jehan, Annick et Jakez et Clémence Le Goff,
- Danse adultes débutants, aux mêmes heures, sous la houlette de Christophe Mahé qui enseigne les danses de base,
- Clarinette, ou treujenn-gaol, atelier animé par Robert Le Jehan et Théo Rannou, le lundi de 10h à midi,
- Accordéon diatonique, le jeudi de 9h30 à 12h00, cours assuré par Maëva Hariven,
- Bombarde, le mardi de 11h à 12h, cours assuré par Patrick Antoine.

Tous les cours sont dispensés à la salle de Koz Kastell.

Les tarifs sont particulièrement attractifs :

- 40 € l'année pour les cours de danse,
- 65 € pour la clarinette et la bombarde,
- 105 € pour l'accordéon diatonique.

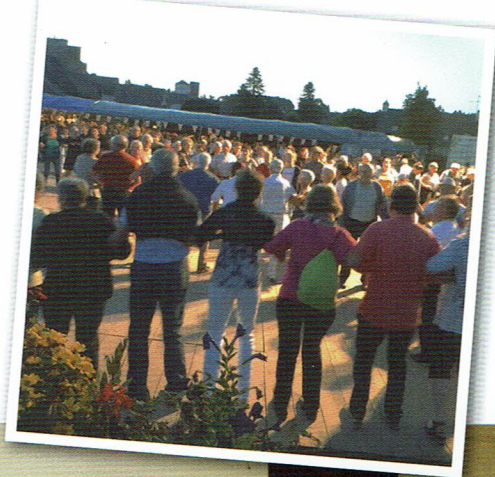
Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.

Le Centre Culturel intervient dans le cadre d'animations à la demande d'associations, de maisons de retraite, de centres d'insertion. Il participe, entre autres, à la Redadeg, à la Maji, ainsi qu'aux marchés de Noël.

Par ailleurs, également impliqué, aux côtés des Bagad et Bagadig, dans l'organisation de la fête du Pardon Vourc'h, le troisième dimanche de juillet, au bourg de Bourbriac, le Centre Culturel propose un grand Fest-Noz gratuit, galettes, crêpes et boissons.

Pour tout renseignement complémentaire merci d'appeler l'un des numéros suivants :

02.96.43.44.58 – 02.96.43.42.20 – 06.82.46.35.46



Rando Gourmande

Le 04 juin 2022 s'est tenue la deuxième édition de la rando-gourmande. Près de 600 marcheurs munis de bonnes chaussures et de bâtons de marche sont venus à la Rando Gourmande organisée par l'association de la Chapelle de Saint Houarneau. Ce fut une belle journée et une réussite malgré la menace de l'orage.

Après l'apéritif servi à la chapelle, la rando s'est déroulée en 3 étapes :

- tout d'abord, soupe de légumes et chopine à Pen Leguer Bras,
- puis galette saucisse à Kerbars,
- pour finir, dessert et café à la salle de Saint Houarneau.

Les bénévoles ont assuré le service et le ravitaillement à chaque stand.

A chaque étape des musiciens, accordéonistes et sonneurs, étaient présents pour l'animation.

Si le cœur vous en dit, prenez vos chaussures et bâtons de marche et venez rejoindre la troisième édition, le samedi 3 Juin 2023.



Le marché de Noël Edition 2023

A l'occasion des fêtes de fin d'année, soutenue par plusieurs associations, dont la toute jeune association des artisans-commerçants, la municipalité de Bourbriac a souhaité rééditer l'organisation d'un marché de Noël.

Un peu de culture ! Les marchés de Noël voient le jour au XIV^{ème} siècle, en Alsace et en Allemagne.

En France, jusqu'aux années 1990, ces marchés s'organisaient dans le nord-est avant de se répandre, peu à peu, dans tout le pays. L'un des plus anciens, le marché de Strasbourg, a vu le jour en 1570.

Le marché de Noël est un marché de plein air qui se tient traditionnellement pendant l'Avent.

Avec la volonté affirmée de dynamiser la commune, de mettre en valeur des talents locaux et faire de la période des fêtes de fin d'année une période chaleureuse et conviviale, les différents acteurs ont exprimé leur volonté d'organiser, le 10 décembre, un marché de Noël, sur la journée, de 10h à 18h. Une dizaine d'exposants de grande qualité ont répondu présents et ont pu bénéficier de la belle affluente, chalands et promeneurs saisissant l'opportunité de réaliser leurs achats de Noël.

Le Conseil Municipal des jeunes, l'Amicale Laïque ainsi que le Kuzul Skoazell de l'école Diwan se sont également associés à cette manifestation.

Les comités de quartier mobilisés ont apporté un appui logistique et assuré la tenue d'une buvette, se relayant tout au long de la journée. D'un commun accord, ils ont

généreusement fait don des bénéfices à la nouvelle association briacine des artisans-commerçants !

Cette toute jeune association des artisans / commerçants a fait venir des poneys ainsi qu'un sculpteur de ballons pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Des démonstrations impressionnantes de toupie chinoise ont également animé l'après-midi.

Bien entendu, le père-Noël, personnage emblématique de la période, a fait la joie des enfants leur offrant des friandises.

Tous les acteurs se sont déclarés satisfaits de cette édition et déterminés à la rééditer !

En cette période de Noël, l'alliance des forces vives de la commune œuvrant pour le bien commun s'avère particulièrement louable et porteuse d'espérance. Merci à tous.



Les services Jeunesse du pôle de Bourbriac

Les activités jeunesse sur le secteur de Bourbriac sont organisées par l'Agglomération.

L'animateur de secteur, Gaël JEGOU, est arrivé en mars dernier et a en charge l'organisation et l'encadrement des activités à destination des adolescents (à partir du collège). Gaël a une solide expérience dans le domaine de l'animation. Il est détenteur du BAFA depuis 2000 et du BAFD depuis 2006. Avant d'intégrer l'équipe d'animation de l'Agglomération, il a travaillé à La Méaugon, à Plédran et était responsable enfance/jeunesse pour la commune de Trémuson.

Ses missions :

Le local jeunes, (Roudoué) est ouvert en période scolaire tous les mercredis après-midi (de 13h30 à 18h) et tous les vendredis soir (de 16h à 19h30). Il accueille les collégiens et lycéens de 11 à 17ans, moyennant une adhésion de 6 € par an. Les jeunes peuvent s'y retrouver pour discuter, s'adonner à des activités ou encore monter des projets avec le soutien de l'animateur. L'espace est également ouvert pendant les vacances scolaires sauf sur la période Noël. Petite précision, Le local jeunes a déménagé et se situe désormais au sous-sol du Pôle administratif, rue de Tournemine (face à la caserne des Pompiers).

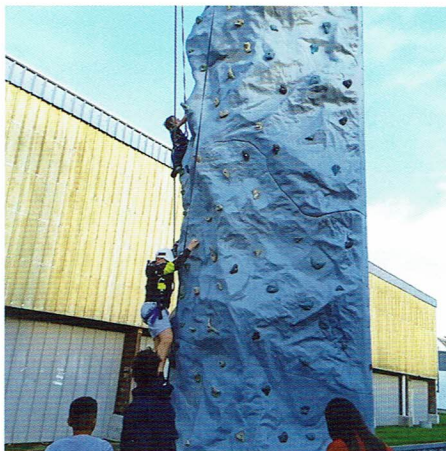
Chaque période de vacances, Gaël propose un programme d'animations à destination des 11-17 ans : activités de loisirs, sportives ou culturelles... Les propositions des jeunes sont les bienvenues.

Il est aussi le « relais » du service Infojeunes basé à GUINGAMP. Dans ce cadre, il intervient au collège pour une sensibilisation à la prévention. Ce service concerne tous les jeunes jusque 30 ans sur les questions de santé, d'insertion professionnelle, de logement, d'accès aux droits...

La fréquentation du service ne cesse d'augmenter. En 2022, environ une centaine de jeunes ont fréquenté le service. Le lien avec Gaël qui remplace Emeric Jéhan s'est rapidement fait.

En 2023 un espace famille sera mis en place via le site internet de GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMÉRATION, espace sur lequel il sera possible de s'inscrire, de consulter les programmes, d'avoir accès aux factures et même de payer en ligne.

Un nouveau bâtiment enfance jeunesse est également en projet sur le site de Roudoué destiné à accueillir les enfants et les adolescents dans des conditions optimales.



Pour Joindre Gaël Jégou


06.68.22.41.86

Jeunesse.bourbriac@guingamp-paimpol.bzh

L'Agglo' au service des familles

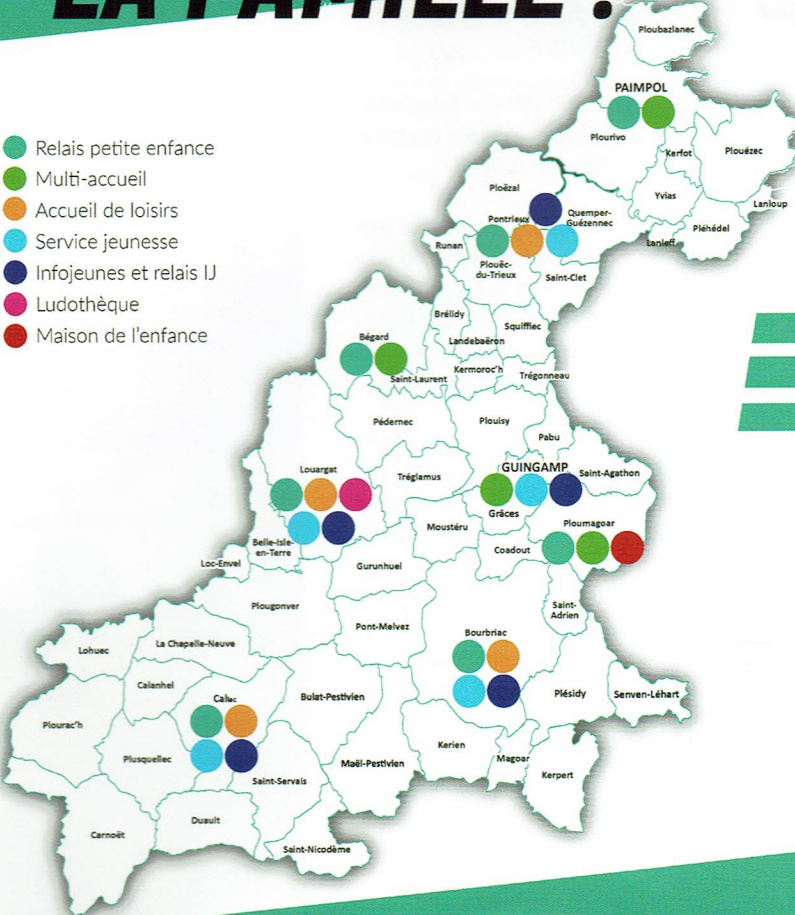
Parce que la diversité des activités durant le temps entre l'école et la maison participe au dynamisme d'un territoire, votre Agglomération vous propose des services pour occuper les petits et les grands. Guingamp-Paimpol Agglomération a choisi de s'engager en faveur des enfants et des jeunes de 0 à 17 ans dans le cadre du relais petite enfance, des accueils de loisirs et des activités jeunesse.

A travers ses équipements de proximité, Guingamp Paimpol Agglomération met en place des solutions d'accueil pour les enfants du territoire ainsi que des services pour les parents et futurs parents. En complémentarité avec les autres acteurs éducatifs, elle contribue au bien-être et à l'épanouissement de la population, en garantissant un accès pour tous à une offre adaptée de qualité.



Des services pour toute LA FAMILLE!

- Relais petite enfance
- Multi-accueil
- Accueil de loisirs
- Service jeunesse
- Infojeunes et relais IJ
- Ludothèque
- Maison de l'enfance



● DE L'ARMOR À L'ARGOAT ●

www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

L'Agglomération veille à accompagner toutes les situations familiales et souhaite encourager la mixité sociale et culturelle par le biais d'une tarification accessible adaptée aux revenus du foyer.

Sur l'ensemble des structures, les professionnels vous accueillent dans un environnement garantissant la sécurité physique et morale de tous, dans une relation de confiance, de respect et d'écoute.

Infos Petite Enfance : 02.96.55.37.22

Un numéro unique pour connaître les différents modes d'accueil existants sur le territoire, les démarches pour obtenir une place pour votre enfant, les activités des Relais Petite Enfance pour les 0-3 ans .

Pour les enfants de 3 à 12 ans, **le Service Enfance de l'Agglomération** propose un programme d'activités de loisirs riche et varié (activités culturelles et artistiques, manuelles, sportives, ludiques, sorties régulières...) pendant les vacances scolaires et les mercredis sur plusieurs sites dont Bourbriac, ainsi qu'une offre de mini-camps. Numéro ALSH de Bourbriac : 0786933886

Mise en place d'un Espace famille

Actif à compter de février 2023, cet espace est une application web au service des familles. Il a pour objectif de faciliter et simplifier vos démarches administratives concernant les accueils de loisirs et d'améliorer les échanges entre vous et les professionnels.

Les objectifs :

- Faciliter le parcours d'inscription des familles sur les activités enfance-jeunesse en proposant de nouveaux services en ligne (inscription et paiement en ligne, téléchargement des factures, actualités, échanges de messages et de documents...) sans avoir à se déplacer.
- Simplifier et fluidifier la gestion des inscriptions.

Plus d'informations sur
www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/enfance-jeunesse

La mutuelle JUST

Depuis toujours, la santé publique est l'un des enjeux majeurs de notre société.



C'est dans cette dynamique que le CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération, souhaitant s'engager dans la **protection santé de ses habitants ou personnes travaillant sur son territoire**, a choisi la « Mutuelle Just », mutuelle intercommunale **à but non lucratif**.

Aujourd'hui, à Guingamp-Paimpol Agglomération, comme ailleurs en France, le constat est le même : de plus en plus de nos concitoyens renoncent aux soins ou paient trop cher un accès aux soins mal remboursés. Quand on ne perçoit qu'une petite retraite ou que l'on dispose d'un faible revenu, la problématique est la même : se soigner coûte cher et l'on renonce aux soins, notamment en l'absence de complémentaire santé, ou à d'autres besoins pour pouvoir souscrire à une complémentaire santé dont les coûts augmentent sans cesse.

La Mutuelle Just permet :

- De s'offrir une complémentaire santé à tarifs négociés
- d'accéder plus facilement à des soins de qualité,
- de bénéficier de tarifs avantageux en termes de cotisations par rapport à un contrat classique,
- de pouvoir compter sur plusieurs avantages tels que le remboursement de la licence sportive à hauteur de

40 € pour chaque ayant droit quels que soient les revenus, l'accès gratuit à la téléconsultation médicale, l'aide d'une plateforme d'intermédiation permettant d'être accompagné au quotidien et de bénéficier d'une couverture adaptée, sans augmentation liée à l'âge (comme souvent à partir de 75 ans).

Ce dispositif est accessible à toute personne résidant ou travaillant sur le territoire de Guingamp Paimpol Agglomération, quelques soient ses revenus, sans obligation de souscription.

Ainsi toute personne souhaitant être conseillée ou, tout simplement, s'assurer de la compétitivité de sa mutuelle peut prendre rendez-vous avec la garantie d'un conseil neutre et désintéressé.

Pour en savoir plus ou pour prendre RDV :

Permanences uniquement sur rendez-vous auprès de la Mutuelle JUST au 0 809 546 000

ou sur le site : <https://www.just.fr/offres/offre-sante-habitant-mutuelle-communale/>

Il est également possible de contacter les conseillers de la Mutuelle Just au même numéro de 9h00 à 17h30 sans interruption.

Permanence à Bourbriac

Le jeudi matin : 9h - 12h
En semaine impaire
A la Maison France Service



Forum des associations

Le samedi 2 septembre 2023

A la salle des Forges
9h30 - 12h30



